

POLICE MAGAZINE

Dans les arcanes

de la

Police

allemande



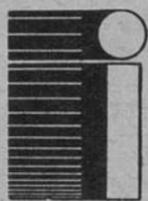
Lire, pages 8 et 9,
l'enquête de MAURICE
LAPORTE et ses
révélations sur l'or-
ganisation policière
allemande.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

Le conseiller de police allemand Sternberg a été assassiné à bord du Polarlys. Le capitaine Petersen ne parvient pas à découvrir le coupable. On soupçonne d'abord un passager, nommé Ericksen, que personne n'a vu et qui a disparu dès le premier jour. Tout porte à croire que cet être mystérieux n'existe pas. Ne faut-il pas plutôt accuser de complicité de meurtre, une femme étrange, Katia Storm, qui semble complètement désaxée et qui s'est embarquée sans argent? Elle a séduit le troisième officier Vriens, jeune homme crédule et romanesque qui paraît avoir une grosse part de responsabilité dans cette singulière aventure. Le navire pris dans la tempête est relardé et subit quelques avaries. Il ne peut faire escale à Tromsø où le passager allemand Schuttringer comptait se rendre à terre afin de télégraphier. Le souteur Peter Krull, dont le capitaine se méfie, est introuvable. Quant à Vriens, menacé d'être arrêté à la prochaine escale, parce qu'on a découvert de l'argent volé dans sa cabine, il se comporte admirablement durant la tempête et empêche le Polarlys d'entrer en collision avec un navire charbonnier anglais, ce qui lui vaut la sympathie secrète du capitaine.

XI (1)

La nuit de Hambourg.



Il était huit heures et un jour équivoque dessinait les contours des montagnes en blanc sur gris quand la détente se produisit. Déjà, depuis un certain temps, les bourrasques étaient moins violentes. Mais l'Atlantique restait houleux, couvert de grandes traînées blanches.

Le Polarlys virait enfin de bord, pénétrait dans un couloir abrité.

Et, bien que le vent sifflât encore dans les haubans, on avait une impression de calme plat.

Les nerfs, les muscles, les os étaient mous. Les trois hommes, sur la passerelle, avaient les paupières qui picotaient et une douleur sourde à la nuque et dans les reins.

Le premier soin du capitaine fut de bourrer une pipe qui, dans sa poche, s'était remplie de petits cristaux de neige.

— Le second officier a dormi. Il va prendre notre place! dit-il à Vriens qui, jusqu'au bout, avait fait appel à toute sa volonté pour ne pas tomber d'épuisement.

— Bien, capitaine...

(1) Voir Police-Magazine n° 381 à 389.

LE PASSAGER du POLARLYS

Par

Georges SIMENON

Petersen jeta un coup d'œil au compas, au compteur de tours, au bateau entier qui émergeait de la nuit, plaqué de glace sur toutes ses faces.

Puis il fit quelques pas, suivi du jeune homme, s'arrêta pour le laisser passer le premier.

— Capitaine... commença alors Vriens en détournant la tête.

Il sentait évidemment que le regard de Petersen était cordial, encourageant, et cela semblait le mettre mal à l'aise.

— C'est vrai que Krull est descendu à Svolveaer?

— Je ne le pense pas! Il se cache à bord... Tout à l'heure, je le ferai rechercher...

Et, soudain, en posant la main sur l'épaule de son compagnon:

— C'est son amant?... Son mari?

Vriens baissa la tête, la redressa pour regarder le capitaine avec anxiété.

— Son frère... articula-t-il enfin à voix basse. Elle est innocente...

— Venez!...

Petersen lui fit descendre l'escalier, ouvrit la porte du fumoir. Et ils eurent honte l'un comme l'autre du spectacle qui s'offrait à eux. Une des deux lampes à pétrole brûlait toujours et tachait de jaune la grisaille de l'aube.

La bouteille d'eau minérale était tombée par terre et s'était brisée.

Sur une banquette, enfin, Katia dormait. Si on n'eût pas entendu les vibrations de son souffle, on eût pu croire qu'elle était morte.

Toute joliesse s'était envolée de ses traits que la fatigue avait durcis. Des cheveux collaient à ses tempes humides. Sa main droite pendait par terre.

Et, même dans le sommeil, elle gardait une expression douloureuse, inquiète. Ses lèvres avaient ce pli saumâtre que donne le mal de mer.

Vriens détourna la tête. Ce fut Petersen qui l'entraîna dans sa propre cabine, où la tempête avait fait quelques dégâts, renversant entre autres une bouteille d'encre qui avait taché le linoléum.

Le capitaine sonna.

— Asseyez-vous...

Il sentait encore des velléités de résis-

On eût pu croire qu'elle était morte.

tance chez son compagnon, mais de plus en plus faibles et, une fois assis sur la couchette, Vriens poussa un soupir de lassitude.

Le steward frappa à la porte, arborant déjà une veste propre. Ses cheveux gardaient les traces du peigne mouillé qu'il y avait passé.

— Allez dire au premier officier de mettre la main sur Krull coûte que coûte...

Et, au jeune homme, une fois la porte refermée:

— C'est fini, n'est-ce pas?... Il a senti lui-même qu'il était traqué... Je pense qu'il a voulu quitter le Polarlys à Tromsø où, par le plus grand des hasards, nous n'avons pas fait escale... Sa sœur l'a compris...

Il lui tendit sa blague à tabac, et, machinalement, Vriens répondit:

— Je n'ai pas de pipe... Je ne fume que la cigarette...

Une lumière froide, qui soulignait l'affaiblissement des traits, tombait du hublot.

— Vous pouvez parler, maintenant, Vriens!... Je sais que vous n'avez pas tué, que vous n'avez pas davantage volé l'argent d'Evjen, ni celui de Schuttringer... Et pourtant, lorsque nous toucherons au port, je serai obligé, si les choses en restent là, de vous remettre entre les mains de la police... L'assassin s'est débattu jusqu'au bout... A l'heure qu'il est, il a perdu... On va nous l'amener d'un moment à l'autre...

Il s'était assis en face du jeune homme et un mince filet de fumée montait de sa pipe.

— C'est à Hambourg, que vous l'avez rencontrée?... Vous ne la connaissiez pas auparavant?...

— Est-ce qu'on l'arrêtera aussi, elle?... Dites! Est-ce un crime de vouloir sauver son frère?...

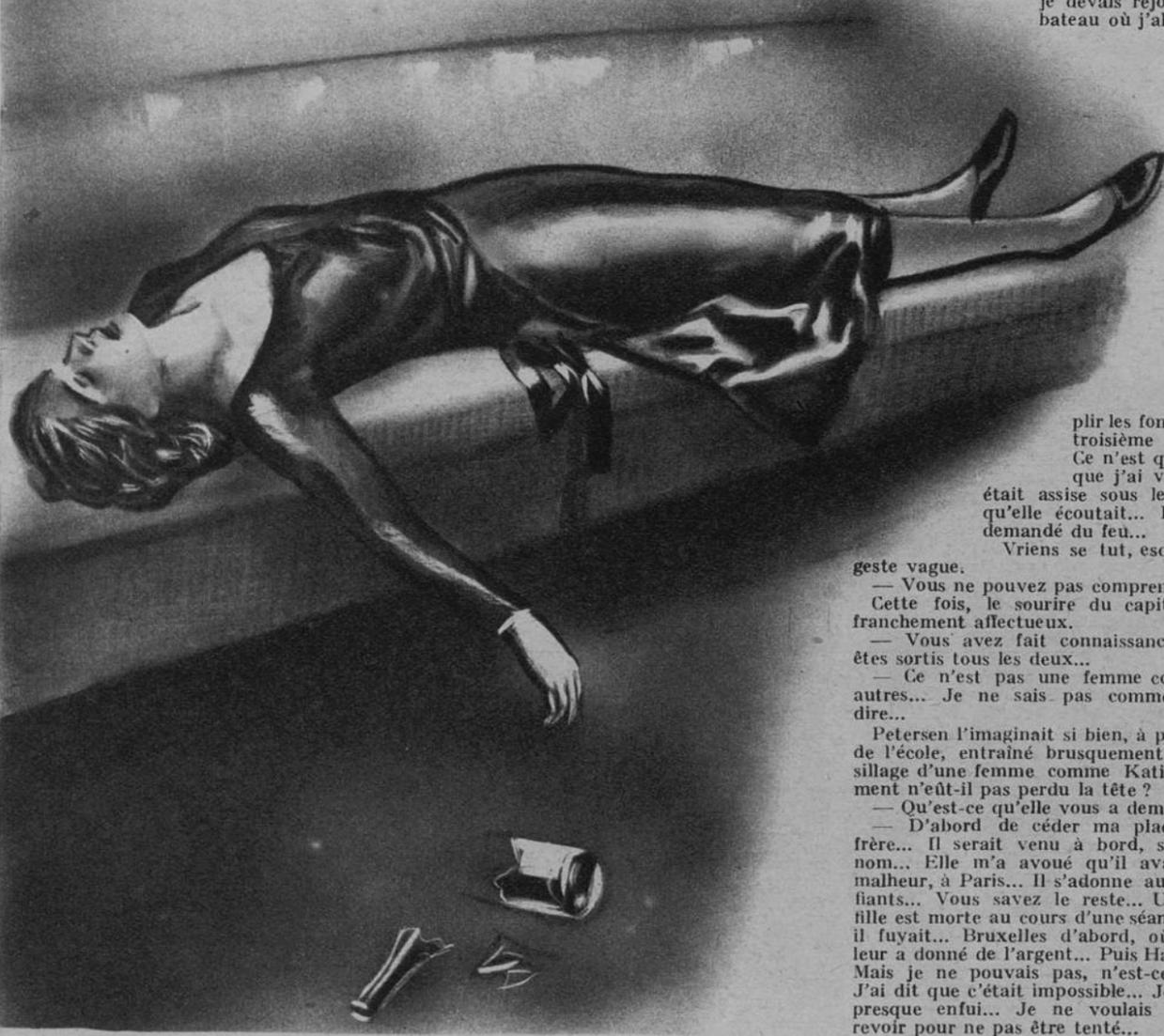
L'un et l'autre étaient hantés par le souvenir de la jeune femme qu'ils venaient de voir, ayant renoncé à toute coquetterie et même à toute féminité, littéralement écrasée par les événements.

— Je l'aime!... déclara Vriens, tandis que ses cils battaient précipitamment.

— C'était au Kristall?...

— Non! Je venais de descendre du train.

Il était tard. Ne connaissant pas le port, je m'étais dirigé vers un hôtel... Je ne l'ai pas remarquée tout de suite... Le portier de nuit était un Hollandais et il m'a questionné pour remplir ma fiche, puis par curiosité... Nous avons causé... Je lui ai dit que je devais rejoindre un bateau où j'allais rem-



plir les fonctions de troisième officier... Ce n'est qu'à la fin que j'ai vu qu'elle était assise sous le hall et qu'elle écoutait... Elle m'a demandé du feu...

Vriens se tut, esquissa un geste vague.

— Vous ne pouvez pas comprendre...

Cette fois, le sourire du capitaine fut franchement affectueux.

— Vous avez fait connaissance... Vous êtes sortis tous les deux...

— Ce n'est pas une femme comme les autres... Je ne sais pas comment vous dire...

Petersen l'imaginait si bien, à peine hors de l'école, entraîné brusquement dans le sillage d'une femme comme Katia! Comment n'eût-il pas perdu la tête?

— Qu'est-ce qu'elle vous a demandé?

— D'abord de céder ma place à son frère... Il serait venu à bord, sous mon nom... Elle m'a avoué qu'il avait eu un malheur, à Paris... Il s'adonne aux stupéfiants... Vous savez le reste... Une jeune fille est morte au cours d'une séance. Alors il fuyait... Bruxelles d'abord, où un ami leur a donné de l'argent... Puis Hambourg. Mais je ne pouvais pas, n'est-ce pas?... J'ai dit que c'était impossible... Je me suis presque enfui... Je ne voulais plus la revoir pour ne pas être tenté...

— Et elle est arrivée à bord, comme passagère?

— Oui... Je n'avais pas vu son frère... Je pensais bien qu'il était, lui aussi, sur le bateau... Quand Ericksen a disparu, j'ai eu la certitude que c'était lui...

— Katia vous a trompé...

— Elle m'a avoué que c'était une ruse imaginée par son frère, un moyen, si une dénonciation arrivait de Paris au dernier moment, de faire tomber les soupçons sur un passager inexistant... C'est un camarade qui est venu le matin, en pardessus gris, prendre un billet pour Stavanger, sous le nom d'Ericksen et déposer quelques bagages dans la cabine... Ensuite il s'est éclipse...

— Et Sternberg?

Vriens avait à présent la tête entre les mains.

— Je ne sais pas... Elle ne voulait pas croire que c'était son frère qui l'avait tué. Elle m'a supplié de faire en sorte qu'on soupçonne Ericksen de s'être jeté à l'eau... Vous comprenez?... Pour que l'enquête ne continue pas à bord... C'est moi qui ai rempli le sac de charbon... Je voulais fuir avec elle... Est-ce que je vous ai dit qu'ils n'allaient à Kirkenes que pour aller en Russie?... Ils parlent le russe tous les deux, car leur mère est de Pétrograd... La frontière, là-haut, est moins sévèrement gardée qu'ailleurs... L'extradition n'existe pas avec les Soviets...

Il n'y avait plus besoin de le questionner, c'était lui, maintenant, qui éprouvait le besoin de parler.

— A cet instant encore, je ne sais pas ce que je voudrais faire... Je vous jure, capitaine, que vous ne pouvez pas me comprendre... Il y a eu des moments où je crois que j'aurais été capable de vous tuer, parce que je sentais que vous finiriez par deviner...

— Elle ne vous a jamais dit qui était son frère?

— Non! Mais ce n'était pas par méfiance!... C'était plutôt de la délicatesse de sa part... Je me suis mis à épier tout le monde... Evjen, Schuttringer, surtout Peter Krull, que je voyais souvent rôder sur le pont... Je savais qu'ils n'avaient plus d'argent l'un et l'autre... Quand le vol a eu lieu, j'ai compris...

« Je prévoyais que cela n'irait pas jusqu'à Kirkenes... Ils ont eu la même idée... Katia m'a avoué que son frère tout seul, essaierait de s'enfuir à Svolveaer ou à Tromsø.

« Pour cela, on devait soupçonner quelqu'un d'autre... Moi...

Il se leva, plus nerveux.

— Il faut que j'aie la voir, capitaine! Je vous jure, sur la mémoire de ma mère, qu'elle est innocente, elle!... Elle tentait de sauver son frère, n'est-ce pas?... Tenez! quand elle a parlé de son anniversaire... Ce n'était pas vrai... Elle était inquiète, parce qu'elle venait d'apprendre qu'on ne croyait plus au suicide d'Ericksen, ni peut-être à son existence... Elle voulait créer une diversion... Et tout le monde restait froid!... C'était affreux...

— Votre mère est morte, Vriens?

— Oui... A Java...

— Et vous êtes enfant unique! Votre père n'a plus que vous... J'ai vu sa photographie dans vos bagages...

Il ne conclut pas, entraîna son compagnon vers la porte.

— Peut-être est-il préférable que vous alliez dormir pendant que nous en finissons.

— Non! Je ne veux pas...

— Alors, promettez-moi d'être un homme! Vous portez un uniforme. Cette nuit...

— Cette nuit?...

— Eh bien! j'ai été content de vous... Vous avez fait honneur à votre école...

Vriens esquissa malgré lui un pâle sourire qu'il essaya de cacher en détournant la tête.

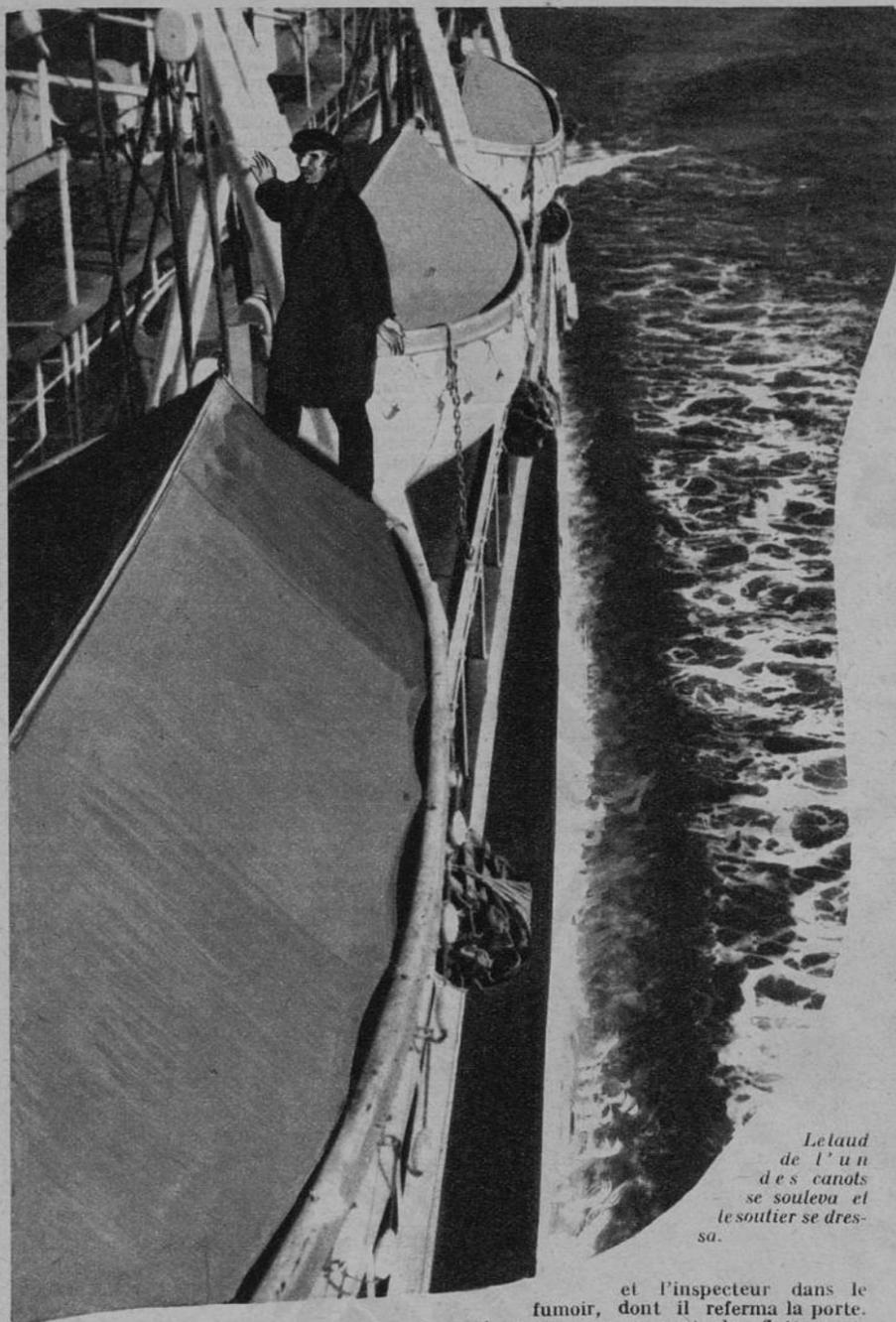
— Il faut maintenant que cela continue... Venez!

Un instant, Petersen avait eu l'impression qu'on écoutait à la porte. Mais, quand il l'ouvrit, il ne vit que Schuttringer, qui faisait les cent pas à l'autre bout du couloir, ne put distinguer que son dos, car il regardait obstinément de l'autre côté. Comme le capitaine et Vriens arrivaient sur le pont, une voix criait:

— Le canot... Là... Il y est!...

Et le premier officier passait en courant. On le suivit des yeux. On le vit grimper sur la passerelle, contourner la cheminée.

Il ne restait que trois canots de sauvetage sur quatre. Au moment où l'officier s'arrêtait, le taud de l'un d'eux se souleva



Lelaud de l'un des canots se souleva et le soutier se dressa.

et le soutier se dressa brusquement.

— C'est bon !... dit-il.

Petersen regarda Vriens, dont les narines s'étaient pincées. L'officier, un peu troublé, commandait :

— Descendez !... Sortez vos mains de vos poches...

Et, d'en bas, on avait l'impression que Krull riait d'un petit rire silencieux.

— Pas encore à Hammerfest ? questionna-t-il.

Personne ne lui répondit. Le steward, timidement, passait la tête par une porte.

— L'inspecteur n'est pas levé ?

— Il vient de sortir de sa cabine. Il m'a demandé à boire...

En effet, on voyait bientôt surgir Jennings, dont la première parole fut lancée sur un ton de triomphe :

— J'ai vomi, capitaine !...

Il rayonnait, encore un peu faiblard, pourtant. Il aperçut Krull qui descendait l'échelle, suivi du second et d'un matelot.

— On l'a retrouvé ?... Qu'est-ce qu'on va...

Il n'osa pas dire :

— Qu'est-ce qu'on va en faire ?...

Mais il regarda Petersen avec un certain embarras.

■ ■ ■

Il n'y avait que le soutier à sourire. L'impression dominante, chez tous ceux qui étaient présents, était la fatigue poussée à un degré douloureux.

Les paupières étaient rouges, les lèvres décolorées. Personne ne s'était rasé.

Au moment où Krull passait devant la porte du fumoir, celle-ci s'ouvrit et on vit paraître la silhouette fripée de Katia.

L'éclairage venait non du ciel, mais de la réverbération d'une montagne neigeuse que l'on frôlait. Et c'était un jour livide, désespérant.

Katia regarda Krull avec hébétude, puis chercha Vriens des yeux. L'aperçut, détourna la tête.

— Dans le fumoir ! murmura Petersen après une courte hésitation.

Et le soutier y entra de lui-même, sans qu'on l'y poussât, passa la main dans sa chevelure en désordre, tâta sa barbe qui avait quatre centimètres.

— Voulez-vous prendre le quart ?

Le premier officier fit un signe de tête, disparut dans la direction de la passerelle, tandis que le capitaine entraînait Vriens

et l'inspecteur dans le fumoir, dont il referma la porte.

Il y eut un moment de flottement. Petersen et Jennings se regardèrent. Lequel des deux allait prendre la parole ?

Katia avait reculé jusqu'au fond de la pièce. Puis, tout à coup, elle avait collé son visage à un des hublots.

Rudolph Silberman, je vous arrête... prononça le policier dont la voix manquait d'autant plus de fermeté que le sourire ne disparaissait pas des lèvres du prisonnier.

Au même instant, la jeune femme poussa un cri étouffé. Vriens se précipita vers un autre hublot, appela :

— Capitaine !...

On entendait les pas d'un matelot qui courait sur le pont promenade.

Petersen ne vit presque rien. Il devina plutôt qu'il ne distinguait nettement une forme humaine qui enjambait le bastingage et qui disparaissait.

Il ouvrit la porte, se pencha, entrevit par trois fois un crâne rasé qui émergeait de l'écume et qui, la troisième fois, était déjà tout à l'arrière du navire.

— Stop !... cria-t-il dans la direction de la passerelle. Arrière !...

Mais le second ne comprit pas, fit signe de répéter, mit les mains en cornet.

Quelque part, la voix de Peter Krull conseilla :

— Laissez-le donc !

— Stop !...

Ce fut si brutal que le vapeur se cabra. Mais, quand on fouilla des jumelles le sillage du Polarlys, on n'aperçut plus rien que des remous crémeux.

Tout cela s'était passé avec une telle rapidité que chacun n'avait pu assister qu'à une toute petite partie des événements.

Et, maintenant, on se regardait avec une stupeur pénible. Evjen arrivait, rasé de frais, lui, avec un pli correct à son pantalon gris et des chaussures bien cirées.

— Que se passe-t-il ?... Pourquoi s'arrête-t-on ?...

Penché sur la main courante de la passerelle, l'officier de quart attendait un ordre.

— Avant !... finit par lui crier Petersen. Avant toute !...

Katia ne s'était pas évanouie, mais c'était un regard insensé qu'elle fixait sur la mer clapotante qui recommençait à glisser le long des flancs du bateau.

— Emmenez-la, Vriens... Mais pas de bêtises, n'est-ce pas ?

Petersen accompagna ces mots d'un tel

regard que le jeune homme chercha des paroles de remerciement, n'en trouva pas, se contenta, lui aussi, de mettre tout ce qu'il pouvait de reconnaissance dans ses yeux.

Et le capitaine retira, arracha plutôt sa peau de bique. Malgré les dix-sept degrés sous zéro, il était en nage.

— Entrez, Evjen... Fermez la porte... Ils n'étaient plus que quatre dans le fumoir où la lampe brûlait toujours. Le premier qui parla fut Krull.

— Vous avez compris ? questionna-t-il avec des intonations bargneuses dans la voix.

— Silberman... ? questionna naïvement Jennings.

— Vous ne l'avez pas vu sauter à l'eau ?... J'en avais assez ! Voilà la vérité... — Silence ! interrompit Petersen.

Et, d'une voix nette, l'air décidé :

— Vous n'avez dit que vous étiez avocat... — Jadis, oui. Au surplus, vous n'aurez qu'à consulter mon casier judiciaire... J'ai fait des bêtises... Avouez que je n'ai pas essayé de me donner pour un petit saint... Une histoire d'escroquerie et de cocaïne... Puis la dégringolade, terminée en plongeon... De la prison à Cologne et à Mannheim... Quand on arrive à une certaine profondeur, ce n'est pas la peine d'essayer de remonter... Comme ce n'est pas la peine que vous essayiez de comprendre...

— En deux mots, je ne suis pas Silberman, mais Krull... Je me suis embauché à bord du Polarlys parce que je n'avais plus un pfening...

— Aucun mystère là dedans... Ce n'est qu'une fois à bord, et même après le meurtre du conseiller, que j'ai compris qu'il se passait quelque chose d'intéressant...

— J'ai lu un journal français qui traînait et qui parlait d'une affaire de stupéfiants... Tandis que vous vous enfermez, j'ai compris tout de suite, parce que, quand on en use soi-même, il n'y a pas d'erreur possible...

— Vous n'avez donc jamais regardé en face la tête de Schuttringer ?... Rien que la petite crispation, ici, tenez... Il avait eu beau se raser, se faire une tête, mettre des lunettes avec lesquelles il ne voyait pas...

Et il montrait sa mâchoire, l'animait d'un mouvement saccadé.

— Ce petit frémissement-là, impossible de s'y tromper ! Comme il y a bien trois semaines que je n'avais pas vu la couleur de la cocaïne, je me suis présenté gentiment et je lui ai mis la puce à l'oreille...

— Il ne lui restait que douze paquets d'un gramme... Je lui en ai laissé deux...

— Vous n'avez pas encore l'air de comprendre ! De même que vous ne savez pas questionner les gens ! Il faut leur parler leur langue, parbleu...

— A un intoxiqué, on parle de la drogue... Et je vous jure que, quand je lui ai dit deux mots de Marie Baron, il a saisi...

— Vous avez assisté à ses exercices de gymnastique, et tout... Eh bien ! rien que ça aurait suffi à me prouver que le garçon se cachait... Parce qu'un type qui prend de la « neige » n'a pas une allure pareille... Il se forçait...

— Il se donnait l'air du contraire de ce qu'il était, ce que tout le monde fait quand il se camoufle...

— J'ai tout deviné, petit à petit... D'abord qu'il était le frère de la petite dame... Pas aussi intoxiquée que lui... Mais enfin...

— Puis qu'il était affolé d'avoir tué son oncle... Mais là ! affolé !... Terrorisé !... Capable de n'importe quoi pour s'en tirer...

Personne ne songeait à l'interrompre. On le regardait avec une certaine gêne. Evjen surtout, dont la silhouette raffinée contrastait étrangement avec celle du déchu.

— Ils se servaient du jeune officier pour détourner les soupçons... Comme pour le coup du sac...

— Car ce Silberman était un garçon intelligent, je vous prie de le croire... Un seul défaut : il tenait encore trop à sa situation sociale... Il se serait embarqué pour

— J'ai glissé les pièces d'or dans ma couchette.

l'Amérique du Sud en qualité de chauffeur ou d'émigrant que tout était dit...

— Mais, pour ça, il faut un apprentissage, une lente glissade... Rien que pour s'habituer à aller dans la rue sans faux col, tenez !...

— L'histoire de l'ami qui est venu prendre un billet et qui a disparu aussitôt... Une trouvaille ! Supposez que l'oncle Sternberg ne se soit douté de rien et ne soit pas monté à bord... Supposez même qu'à Stavanger ou à Bergen on ait appris qu'un certain Silberman se cachait à bord...

— Tout de suite, on pensait à Ericksen et on laissait les autres passagers tranquilles... — Un garçon capable de trouver ça et qui, néanmoins... Les nerfs sans doute !... Un drôle de mélange de sang-froid et de trac...

— Ainsi, à Paris, quand il a vu mourir la petite, il n'a pas laissé une trace derrière lui... Il a calculé qu'il faudrait un certain nombre de jours à la police pour toucher son ami Feinstein...

— Il paraît qu'il s'est arrêté à Bruxelles parce qu'il manquait d'argent... Il en a trouvé pour arriver à Hambourg, où il a dû taper son oncle... Mais tout cela avait pris du temps... Rien que trouver des passeports, par exemple, quand on n'est pas à la coule...

— D'un moment à l'autre, un télégramme pouvait arriver de Paris... Une semaine entière ! Cela a dû le détraquer et, quand il a vu son oncle monter à bord, il a fait l'imbecille... Car, à mon avis, Sternberg, qui venait de lire les journaux et de deviner, était là pour le tirer d'affaire et éviter que l'histoire ne lui fasse du tort à lui-même...

— Les nerfs !... Peut-être aussi la drogue... Dans ces cas-là, on en prend des doses massives.

— Je la lui soutirais gentiment... Je le voyais s'énerver...

— Il a surtout pris peur quand il a su que l'histoire du sac était perçue à jour...

— Il lui fallait encore de l'argent... Il en a volé et il a eu l'adresse de se dire volé, lui qui n'avait plus une couronne...

— Son idée était d'arriver à Kirkenes coûte que coûte, en détournant les soupçons jusque-là par tous les moyens... Il comptait surtout sur le gamin qui s'était toqué de sa sœur...

— A Svolvaer, il a aperçu un télégramme adressé à l'inspecteur... Et alors sa frousse est devenue de la panique... Il est venu me trouver... Il voulait descendre à Tromsø et laisser Katia se débrouiller ensuite.

— Mais, pour cela, il fallait qu'on le laisse aller à terre... Vous n'aviez pas l'air de croire très fort à la culpabilité de l'officier... Il ne restait que Schuttringer ou moi à pouvoir être Silberman...

— Il m'a offert mille couronnes pour me laisser soupçonner pendant vingt-quatre heures... Les voici...

— Qu'est-ce que je risquais ? Un peu de prison ? J'en ai tiré vingt mois et ce n'est guère plus mauvais que la soute...

— J'ai marché... J'ai glissé les pièces d'or dans ma couchette et je suis allé m'étendre dans un des canots...

— Si le Polarlys s'était arrêté à Tromsø, c'était fini ! Vous m'arrêtez, mais vous finissez bien par vous convaincre que je ne suis pas Silberman... Quant à lui, avec l'argent, qu'il a eu soin de garder, il trouvait bien le moyen de gagner le continent, puis quelquel petit coin tranquille... Des bateaux partent tous les jours de Narvik...

(Suite page 15.) GEORGES SIMENON.



ADULTÈRE et JUSTICE NÈGRES

— Tu le feras comparaître tout à l'heure devant Sa Majesté Toto 1^{er}, ainsi que les vingt-cinq autres amoureux.

Voici d'ailleurs venir le roi. On entend de loin le bruit du grand tam-tam qui accompagne son cortège, le son des olifants d'ivoire, les cris du peuple parti à sa rencontre. Sa Majesté débouche d'une

clairière, portée dans un hamac de fibre par quatre de ses féaux peu vêtus. Elle est drapée dans un peplum à ramages, le front ceint d'une lourde couronne dorée et son visage grognon est aggravé d'un nez camus. Ses jambes maigres et nues flottent dans des bottes d'égoûtier.

A ses musiciens personnels, se joint la fanfare villageoise, uniquement composée de sorcières secouant des colliers de grelots. Et le ministre des finances de parler à l'oreille du roi; sans doute, son rapport est-il des plus heureux, car le monarque éclate de rire en mettant lourdement pied à terre. Va-t-il mander tout de suite sa reine chérie? Il n'y songe pas et, assis sur une chaise d'acajou, tous les notables assemblés autour de son auguste personne, Toto 1^{er} se fait mettre au courant des affaires du village.

— N'Buke! hurle bientôt le chef d'Assikosso, les mains en porte-voix.

Et dix noirs de répéter l'appel à tue-tête:

— N'Buke, N'Buke, O! N'Buke, le roi des Abrons veut te voir!

Le voilà. Au vieux chapeau mou planté sur sa tête crépue, au veston blanc passé par-dessus son pagne et à ses godillots d'ancien sergent de tirailleurs, on voit bien qu'il s'agit d'un homme riche, et le monarque qui le reluque ne s'y trompe pas. N'Buke soutient sans effroi le regard de son roi et, campé droit devant lui, attend en souriant qu'il l'interroge.

— Tu vas me donner 500 francs N'Buke.

— Pardon! fait N'Buke, je n'ai pas dormi plus de quinze nuits avec la reine et je connais le prix: c'est 300 francs que je te dois, pas un sou de plus!

Le chef du village sort son carnet et, le crayon entre les dents, refait ses comptes:

— Ce n'est pas quinze, mais dix-sept fois, affirme-t-il, que N'Buke a offensé Sa Majesté.

Et Sa Majesté est intraitable: cette somme-là et quelques autres entrent dans ses prévisions budgétaires, et le coupable se l'entend dire sévèrement.



I

Il y a encore dans notre colonie de la Côte d'Ivoire des roitelets noirs autorisés par l'administration française à régner sur un certain nombre de tribus.

Tel le roi des Abrons. Son peuple transpire dans trois cent cinquante villages écrasés sous les arbres gigantesques de la forêt la plus touffue d'Afrique, entre la rivière Comoé et la Gold Coast britannique.

Abengourou est la capitale du royaume.

On y remarque les maisons blanches de l'administrateur français et de quelques trafiquants de bois précieux.

Quant au palais royal, ce n'est qu'un groupe de baraques à toiture en tôle ondulée.

Sa Majesté abronnaise, quand, il y a quelques mois, j'eus l'honneur de la connaître, portait le surnom de Toto, Toto 1^{er}.

Toto 1^{er} avait trois cent cinquante épouses, une par village. Et — comment vous dire cela? — il en vivait. L'amour alimentait tout son budget. Précédé du ministre de ses finances, accompagné de ses griots, des musiciens de son tam-tam, il changeait chaque jour de village, sa capitale ne le voyant pas plus de quinze jours par an. Quinze jours de vacances méritées!

...Le village d'Assikosso, où je me trouvais, allait recevoir sa visite.

Le ministre des finances arriva le premier et, sans tarder, manda le chef d'Assikosso.

— Le roi approche de ton village!

— Nous le savons!

— Et la reine, est-ce qu'elle est prête?

— Nous allons faire le nécessaire!

— Mais, dis-moi, continuait le ministre, depuis un an bientôt qu'il ne lui a pas fait l'honneur de venir s'étendre à ses côtés, la reine a-t-elle été fidèle au roi?

— Certes non, répondait le chef, depuis un an, la reine s'est compromise avec bien des hommes!

Il connaît les devoirs de sa charge et sort d'une sacoche de cuir un carnet sur lequel sont inscrits les noms de tous les complices avérés de la ténébreuse Messaline: deux planteurs

Sa Majesté Toto 1^{er} arriva, une couronne d'or sur sa tête.

blancs, un commerçant syrien, quatre colporteurs Dioulas, marchands de gris-gris et plus de vingt-cinq habitants dont l'un répondant au nom de N'Buke, a partagé la couche royale pendant quinze jours d'affilée.

— Et ce N'Buke, demande le ministre des Finances, est-ce un homme riche?

La réponse est prudente:

— Il passe pour l'être!

Avec leurs colliers de grelots, les sorcières, se joignent au tam-tam.

LE
LE ROI
QUI VI
DES FEMMES



— Si tu ne me verses pas sur-le-champ mes 500 francs, rugit le roi, j'ai le droit de te prendre comme esclave, de te faire mettre à mort ou condamner à huit jours de prison et 60 francs d'amende, plus les frais qui en font 600, pour adultère, par l'administrateur français d'Abengourou ! Entends-tu ce que je te dis ?

Mais l'homme au chapeau mou ne se démonte pas pour si peu ; il s'assure solidement sur ses jambes, crache de mépris, et l'ancien sergent de tirailleurs qu'il est, se rappelant tout d'un coup l'argot du quartier réservé de Toulon, clame :

— Et moi je te dis que tu es un vieux marlou !

— Marlou ! Il a lâché en français le mot que n'ont compris ni Sa Majesté, ni le ministre des finances, ni le chef du village. A moi de servir d'interprète. J'explique le mot tel qu'il est.

— Ah ! fait le roi, sans sourciller.

— Et à l'homme :

— Va, cette fois, pour 300 francs, mais tu me donneras aussi une couverture neuve !

— Entendu !

A la fin de l'audience où comparurent tous ceux qui avaient précédé ou suivi N'Buke dans la case royale, le ministre des Finances avait encaissé 1 250 francs et douze couvertures neuves s'amoncelaient auprès de la chaise.

Un commerçant syrien apprécia aussitôt cette marchandise :

— Cent francs du tout, dit-il, car ces couvertures ne valent rien !

Mais, après un âpre marchandage, il en donna tout de même 195 francs qui s'ajoutèrent à la recette royale.

— Et, maintenant, fit satisfait, Toto I^{er}, dites à la reine Fatoumata qu'elle vienne me rejoindre !

C'est alors qu'éclata le drame.

■ ■ ■

Une jeune femme s'avança en se dandinant d'un air gauche. Sur sa tête aux cheveux dérépelés pour être tressés en innombrables cordelettes huileuses, elle portait une corbeille remplie de fruits. Ses seins durs et pesants montraient que Dieu les avait faits pour qu'une nombreuse progéniture pût s'y pendre. Son vêtement était un petit rien du tout : une simple ganse large d'un doigt. Qu'elle eût mesuré trois doigts, cette ganse, et la pauvrette ne fût jamais devenue reine, car, disent les sujets du roi des Abrons, quand une fille cache quelque chose, c'est que ça n'est pas beau à voir !

Des deux mains, elle soutenait sa corbeille :

— Approche ! dit le roi.

— Et, s'adressant encore au chef du village :

— Où est la reine Fatoumata ?

— La reine se tient debout devant toi ! répondit le chef.

Une stupéfaction, tournée rapidement en colère, se peignit sur le visage royal :

— Je te demande où est la reine Fatoumata !

A ces mots prononcés d'une voix furieuse, la jeune femme laissa choir sa corbeille et s'enfuit, imitée par tous

C'est la reine Fatoumata, enceinte de cinq à six mois.

les habitants du village, le chef en tête. Ils laissèrent seuls le roi, le ministre des finances, les hommes du tam-tam et les porteurs du hamac. Une bruyante agitation régna bientôt parmi cette troupe.

Incontestablement, on avait essayé de se jouer de Sa Majesté en supposant sans doute que, possédant trois cent cinquante épouses réparties dans les trois cent cinquante villages de son royaume, elle ne pouvait les reconnaître toutes. Et je ne tardai pas à le comprendre : la jeune personne n'avait rien de commun avec la reine Fatoumata.

— Mais, m'expliqua le ministre des finances, Toto I^{er} a une mémoire remarquable. De plus, cette fille, si tu l'as bien regardée, elle a eu au moins trois enfants... Or le roi n'a aucun descendant, et j'en suis sûr, dans ce village !...

— Quelle décision allez-vous prendre ?

— Je ne sais pas !

L'affaire, unique dans les annales du royaume, méritait d'être tirée au clair immédiatement.

D'ordre du roi, les hommes du tam-tam se répandirent dans le village, le coupe-coupe au poing, en poussant d'affreux hurlements. Une case flamba, projetant des gerbes de fumée crépitante vers les voûtes forestières. Des poules aux ailes brûlées en sortirent piaillantes et les sorcières à grelots cernèrent le feu.

La forêt absorbait les villageois l'un après l'autre, avec tous les gens du roi à leurs trousses. On entendait des bruits de lutte et des cris.

Trois musiciens apparurent, traînant le chef du village, ligoté avec des lianes. On le jeta, essoufflé et le sang aux lèvres, devant Toto qui le botta sans dire un mot.

Un griot bourré de coups de poing une femme enceinte, lui tire la tignasse, l'empêche de le mordre en lui serrant la mâchoire et finit par la prendre sous le bras. Malédiction ! C'est la reine Fatoumata ! Et grosse de cinq à six bons mois ! De cinq à six bons mois, alors que plus de onze lunes s'écouleront depuis la dernière visite royale !

Assommée, on étend Fatoumata auprès du chef d'Assikosso.

— Debout ! hurle le roi.

On soulève l'homme tremblant de peur, et Toto, désignant le ventre de la femme, demande quel est le père de l'enfant :

— C'est N'Buke, gémit le chef, N'Buke qui a passé plus d'un mois, et non pas dix-sept jours, dans la case de ton épouse !

Et voici le coupable que l'on vient de capturer dans la forêt. Il a un sourcil fendu, le vêtement en loques, mais les brutalités qu'il a subies n'ont en rien diminué sa morgue :

— Marlou ! fait-il pour commencer, défilant le coupe-coupe qu'un musicien brandit au-dessus de sa tête nue.

Mais Sa Majesté Toto I^{er} ne l'entend pas, occupée qu'elle est à tenir, avec le ministre de ses finances, une conférence à voix basse, accompagnée de calculs griffonnés sur le carnet qu'on a pêché dans la sacoche du chef de village. Le grand financier du royaume tire la langue, se gratte l'oreille, aligne des chiffres, les efface, gesticule et multiplie péniblement trente par vingt pour se faire dire par le roi qu'il oublie l'enfant dans ses comptes. A combien le chiffrier, ce produit de l'adultère ? Le ministre propose une somme qui séduit Sa Majesté.

— N'Buke, déclare le roi, tu as bien mérité la mort.

N'Buke ricane, montre son œil et fait entendre un sifflement admiratif.

— Tu as bien mérité la mort, N'Buke, mais nous avons décidé que tu pourrais racheter ta vie 1 100 francs !

— Mais, vieux marlou, je viens de te donner déjà 300 francs et une couverture ! En fait de mort, c'est toi que l'administrateur d'Abengourou devrait bien faire fusiller une bonne fois !

— Tu me donneras donc 800 francs !

— Et si je refuse ?

— Qu'on l'emmène ! ordonne le roi.

■ ■ ■

Et, maintenant, c'est au chef de village de répondre de sa complicité. Cent coups de bâton et dix couvertures, tel est le tarif royal. Décidément, le commerce des couvertures est la vocation de Toto.

Et ce n'est pas tout, car Sa Majesté ne veut pas être venue pour rien dans le village : il lui faut une nouvelle épouse, jeune et jolie, et tout de suite.

— Il y a la fille de N'Buke ! gémit le chef entre deux sanglots.

Un gros rire accueille son offre, et le voilà de devenir intarissable.

— Elle a quatorze ans, dit-il, elle s'appelle Niolé et celui qui la courtise est un nommé N'Golo, qui peut bien

avoir seize ans. Tous les soirs, depuis deux ans, selon la coutume du pays des Abrons, Niolé, sans voiles, dormait dans la case de N'Golo et, sous les yeux de leurs parents, ils se faisaient mille chateries. En tout bien, tout honneur, comme il convient, car jamais une fillette n'épouse son jeune amoureux. Le doux N'Golo la gardait ainsi pour un garçon de ses amis, du nom de Mintoba, qui devait épouser la très sage Niolé quand il aurait amassé le prix de sa dot. Mais Mintoba est un garçon sans importance ; il s'effacera sans protester si tel est l'ordre de ta Majesté !

Une ganse était tout son costume.

LA SEMAINE PROCHAINE :
CHAMBRE DE MORT

A BARCELONE

UN PASSIONNANT ROMAN

de

Ludo Patris et Paul Kinnel

Cette œuvre remarquable, qui évoque les horreurs de la guerre civile espagnole, est un récit où l'amour, le drame, l'aventure se côtoient sans qu'à aucun moment les auteurs cessent d'être des observateurs d'une impartialité absolue.

CHAMBRE DE MORT

A BARCELONE

dont

POLICE-MAGAZINE

s'est assuré l'exclusivité, vous fera vivre les heures les plus affreuses de la tourmente qui déchire le peuple espagnol.

« Si tu veux donc de Niolé comme reine, poursuit le chef, je vais envoyer chercher son père dans la forêt et le village sera heureux de se cotiser afin de lui payer la dot convenue. »

On rappela N'Buke et une longue palabre commença sur le mode aigre-doux, pour devenir bientôt cordiale. N'Buke proposa que le roi lui fit remise des 800 francs de son amende et Toto, après avoir d'abord refusé d'en démordre, rabattit ses exigences à 400 francs. Pour la dot, on s'arrangerait avec les gens du village.

— A propos, ajouta Toto, tu me donneras une couverture neuve pour ma nuit de noces !

— Oui, Sire ! répondit N'Buke, fier d'avoir rencontré un aussi noble gendre.

Et, pendant qu'ils s'en allaient tous deux vers la case où l'innocente allait rencontrer le roi, le ministre me montrait les comptes de la journée :

— Douze cent cinquante francs, plus 195, plus 400 !

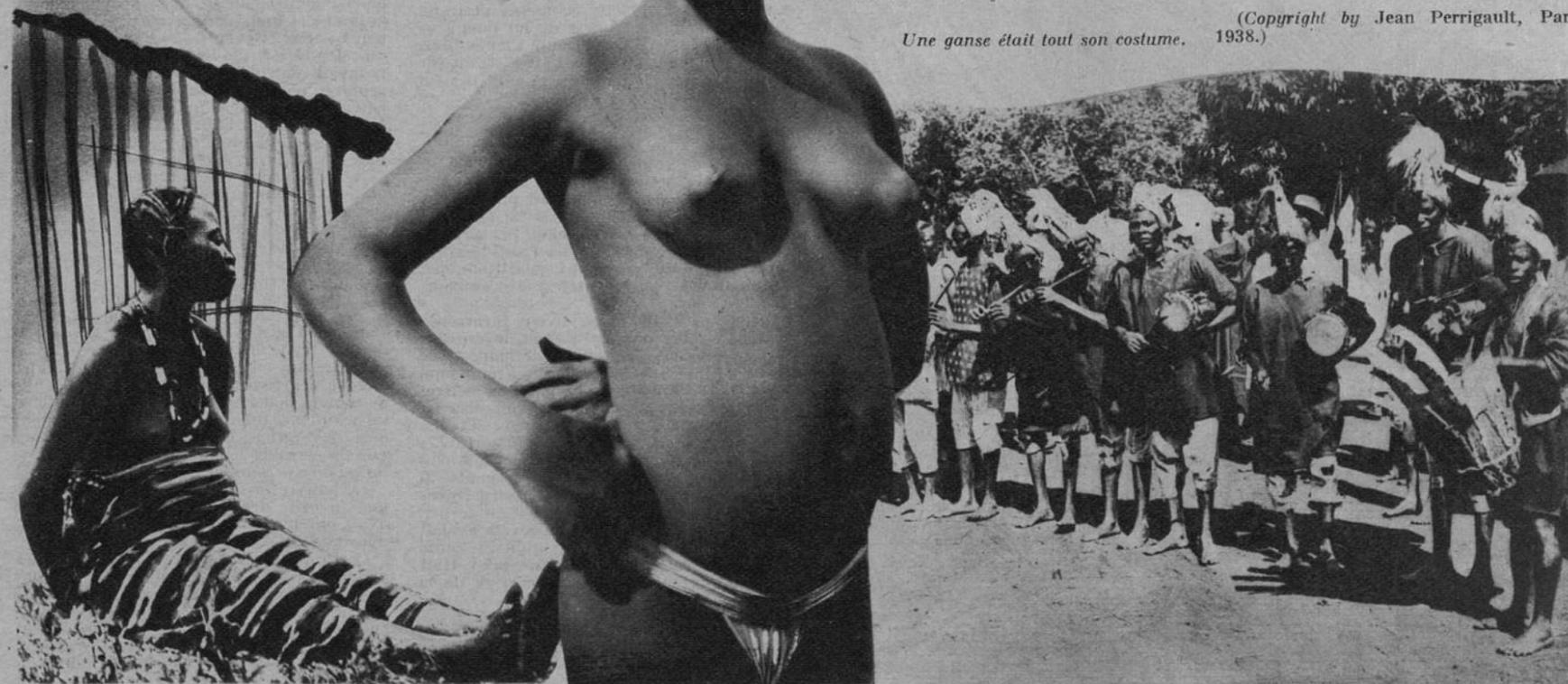
J'additionnai moi-même afin de l'obliger :

— Dix-huit cent quarante-cinq francs, digne homme !

— Les temps sont durs, mais nous avons cependant des journées bien meilleures que celle-ci ! fit-il en froissant ses billets.

JEAN PERRIGAULT.

(Copyright by Jean Perrigault, Paris, 1938.)



VINCENNES,

PRISON DU ROI



VINCENNES, était à l'origine un château royal. Commencé en 1337 par Philippe de Valois et terminé par Charles V, il devait d'abord servir de résidence royale et aussi de forteresse. La forteresse, bientôt, n'eut plus de raison d'être. Aussi Catherine de Médicis, pour rendre plus habitable le vieil édifice, y ajouta ce qu'on appelle le pavillon de la Reine; de même, Louis XIV y ajouta le pavillon du Roi. On a rasé, en 1818, les neuf tours flanquées d'échauguettes et de tourelles de guet qui encerclaient le donjon; mais ce donjon, massif et carré, haut de 62 mètres, demeure, ainsi que son enceinte particulière, la chapelle, le pavillon du Roi, devenu le logement du commandant du fort, le pavillon de la Reine, qui abrite maintenant l'École d'administration militaire, et l'enceinte extérieure entourée de fossés avec sa poterne d'entrée ouverte sous la Tour du Diable.

Vincennes, résidence royale, ne manquait pas d'agrément, entourée qu'elle était de bois giboyeux. Aux environs, un seul petit village qui portait alors le nom curieux de La Pissotte, et des champs, et des vignes. En somme, la vraie campagne!

Pendant cette période, l'histoire de Vincennes est un peu celle de la royauté. N'y vit-on pas les accès de folie de Charles V, les amours tumultueuses de la belle Isabeau, l'agonie de Charles IX, les péripéties héroï-comiques de la Ligue? Déjà, quelques prisonniers de marque y sont enfermés, tels Henri de Navarre, le duc d'Alençon, Vendôme; quelques autres aussi, guère moindres, qui parviennent à s'en échapper. (Il y a peu de prisons où les évasions aient été aussi nombreuses.)

Le duc de Beaufort fut un des premiers. Pour avoir conspiré contre Mazarin, il fut conduit à Vincennes, y languit cinq ans et finit par prendre la poudre d'escampette; sous prétexte de faire goûter un fruit à l'officier qui le gardait, le duc lui mit dans la bouche une « poire d'angoisse » qui empêcha le malheureux de crier et d'appeler à l'aide.

Le cardinal de Retz fut encore plus ingénieux.

Chaque jour, on lui permettait de se promener sur le chemin de ronde, sous la surveillance de deux sentinelles placées à l'une et l'autre extrémité. Au jour fixé avec des complices, le cardinal recouvrit de sa simarre rouge un bâton qu'il posa bien en vue entre deux créneaux et, tandis que ses gardiens, apercevant de loin ce rouge immobile, pouvaient croire leur prisonnier occupé à contempler le paysage, le cardinal se laissait glisser alertement le long des murs, grâce à des cordes, gagnait la campagne, enfourchait un cheval et disparaissait.

Après sa disgrâce, le surintendant Fouquet fut promené de château en château, sous la garde d'une petite troupe de mousquetaires dont le chef a quelque renom, puisqu'il s'appelait d'Artagnan. Un médecin, un valet de chambre, un cuisinier et de nombreux domestiques l'accompagnaient aussi dans ses prisons successives. A Vincennes, il recevait des visites, exactement comme s'il eût continué d'habiter chez lui. Et certaines de ces visites ne manquaient pas de charme; Fouquet aimait les femmes et aimait surtout en changer. Il n'est donc pas étonnant qu'après sa mort on eût trouvé dans ses papiers des lettres de ce genre. Un abbé lui écrivait :

J'ai trouvé aujourd'hui votre fait. Je sais une fille belle, jolie et de bon lieu, et j'espère que vous l'aurez pour trois cents pistoles.

Et la femme de son frère, qui avait été sa maîtresse, acceptait de l'être encore, lui écrivant sur ce mode gaillard :

Ne m'obligez point, je vous prie, de dire ce vilain mot de cocu d'un homme que vous m'avez donné.

Lauzun fut aussi l'hôte de Louis XIV dans son château de Vincennes. Oui, Lauzun, le petit gentilhomme gascon qui, par son mariage avec la grande Mademoiselle, allait devenir le cousin du roi. Seulement, cet enragé bavard avait eu le tort de répé-



Ci-contre : Le surintendant Fouquet.

ter, sur la Montespan, une méchante histoire. Pour lui apprendre à tenir sa langue, une lettre de cachet l'invita à aller respirer l'air pur des campagnes, à Vincennes. Il s'y tint coi, en effet. Mais, soupçonneux, ayant sans cesse peur d'être espionné, il poussa si loin la prudence qu'il lui arriva certaine mésaventure peu ordinaire.

Il avait demandé un prêtre pour se confesser. On lui envoya un capucin, un brave homme de capucin avec une opulente barbe grise. Soudain, la porte refermée sur eux, on entendit de grands cris, on accourut. Lauzun, persuadé que ce moine était un faux moine dépêché près de lui pour surprendre ses aveux, avait voulu s'en assurer, et, empoignant la belle barbe, tira de toutes ses forces comme il eût tiré sur une fausse barbe.



Depuis le commencement du règne de Louis XIV, Vincennes avait cessé d'être une résidence royale et n'était plus qu'une prison d'État. Avec le XVIII^e siècle, l'ancienne forteresse va déchoir encore, si l'on peut dire, car elle ne sera plus réservée aux princes du sang, aux gentilshommes authentiques. Sa clientèle va s'embourgeoiser.

Ainsi, en 1746, nous voyons incarcérer, dans le célèbre donjon Fréron, le critique aux pointes acérées, qui avait manqué de respect à M^{me} de Pompadour. Fréron, qui était bon latiniste et aimait les lettres anciennes, crut ne mieux pouvoir occuper ses loisirs qu'en relisant les bons auteurs. Il demanda un *Onide*; on lui apporta *Les Miracles de saint Ovide*. C'était très édifiant, mais peu conforme à ses goûts. Il faut croire que, pour le reste, ses gardiens se montrèrent moins rigoristes, car le prisonnier, chaque matin, à son réveil, avalait une bouteille de vin. Ainsi qu'il l'a conté lui-même, cette habitude lui permettait de « supporter patiemment le reste de la journée ».

Certaines visites ne manquaient pas de charme.

Trois ans plus tard, ce fut Diderot, l'écrivain-philosophe, qui fit la connaissance du donjon. Dans les premiers temps, on se méfiait de lui. On lui retira son papier, ses plumes, son encre et ses livres. De ceci, son geôlier ne lui en laissa qu'un, une édition grecque de Platon, parce que, ne comprenant pas le grec, il n'imaginait pas qu'un autre put le comprendre. Cela suffit à Diderot pour occuper sa solitude.

Avec de l'ardoise pilée et du vin, il fabriqua de l'encre, des cure-dents lui servirent de plumes et, dans les marges du Platon, il eut tout loisir d'écrire en caractères microscopiques.

Pendant ce temps, les éditeurs agissaient en faveur de l'écrivain. N'était-ce pas lui qui avait eu l'idée de l'*Encyclopédie*? Il fallait que cette vaste entreprise pût continuer. Pour permettre à l'écrivain de travailler, on le changea de geôle et on lui donna, dans le château, une chambre confortable, avec tout ce qu'il faut, bien entendu, pour écrire. Bien plus, on lui

permit de se promener dans l'intérieur de l'enceinte, et même au dehors. Chaque soir, Diderot franchissait la poterne et s'en allait retrouver, à Paris, sa maîtresse, la belle M^{me} de Puysieux; chaque matin, comme il s'y était engagé, on le retrouvait dans sa chambre du château, devant sa table de travail.

Sortir chaque soir de prison pour aller dormir douillettement dans le lit de sa maîtresse, n'est-ce pas un sort supportable pour un détenu? Vincennes eut l'honneur d'en héberger un autre qui résolut le problème d'une autre façon.

Il se nommait Pinsard. C'était un ancien officier de dragons qu'une blessure reçue à la jambe et mal guérie avait rendu quelque peu boiteux. Revenu à Paris, ami du bon vin et plus encore des belles filles, il traite si cavalièrement la nièce d'un chanoine que celui-ci, personnage influent, obtint l'incarcération du don Juan. Pinsard ne protesta pas et fila doux comme un agneau. Il savait que c'était la meilleure méthode pour être heureux dans les prisons du roi.

A peine arrivé à Vincennes, il fit valoir que son infirmité l'obligeait à recourir aux services d'un domestique. On lui donna un valet qu'il refusa aussitôt comme maladroit, puis un autre qu'il refusa encore.

— Choisissez-le vous-même! finit par dire le gouverneur.

C'est ce que voulait notre homme. Sans tarder, il écrivit à l'un de ses amis habitant Paris. Peu après, on vit franchir la poterne par un jeune homme fluet, blond et rose comme une demoiselle. C'était le valet envoyé à Pinsard. En fait, c'était une fille de mœurs peu farouches que son complice lui avait procurée et qui, moyennant honnête rétribution, ne demandait pas mieux que de partager les jours — et les nuits — du pauvre prisonnier.

Le pauvre prisonnier put dès lors s'estimer favorisé des dieux; non seulement il avait obtenu du roi le vivre et le couvert, mais aussi le reste.

Ceci est aussi un aspect bien curieux des prisons d'État: si le prisonnier ne se montrait pas récalcitrant, s'il paraissait résigné à son sort, on usait envers lui d'une mansuétude des plus courtoises. Non seulement il jouissait d'une certaine liberté, non seulement on lui donnait un domestique pour



Vous désirez connaître la vie tragique de la pègre de Chicago ?

ACHETEZ AUJOURD'HUI LE N° DE

POLICE-FILM

QUI PUBLIE UN DRAMATIQUE ROMAN COMPLET, INÉDIT :

LE POLICIER GANGSTER

par **Geo BOSCH-STEIN**

ROMANS DÉJÀ PARUS :

MADemoiselle BERTHE et son AMANT

par **Georges SIMENON**

CINQ FEMMES... UN ASSASSIN

par **VERSE-STEFF**

POLICE-FILM EST EN VENTE PARTOUT : **50 centimes** LE NUMÉRO

le servir, et, chaque jour, on apportait sur sa table des repas copieux, mais il n'était pas rare que le gouverneur du château l'invitât à partager ses repas. N'oublions pas non plus que la volonté seule du roi ayant décidé de la détention, il appartenait au roi d'en payer les frais.

Certains prisonniers en profitaient. Ils se faisaient faire de beaux habits, renouelaient leur garde-robe, commandaient les plats les plus chers, gibier, fruits, gâteaux. D'autres, qui n'avaient pas d'argent, en réclamaient au moment où la volonté du roi les libérait. Et cette libération elle-même pouvait avoir les motifs les plus inattendus. Un seul exemple : on remit en liberté un certain comte d'Apremont parce qu'un mariage avantageux se présentait pour sa fille et qu'il n'eût pas été décent que ce mariage eût lieu, alors que le père était en prison.

Les mauvaises têtes, ceux qui réclamaient sans cesse, ceux qui tentaient de s'évader, étaient par contre



fort mal traités. A eux les cachots aux murs épais ! A eux le régime frugal et la surveillance continuelle !

De ce nombre, Vincennes en compta quelques-uns. Tel un certain abbé Prieur, « maître es arts », calligraphe et réformateur de l'orthographe. Soupçonné d'entretenir des intelligences avec le roi de Prusse, il fut conduit dans le donjon, en 1765. Il protesta, poussa des hauts cris, commença à envoyer lettres sur lettres et mémoires sur mémoires au lieutenant de police, M. de Sartine. Tout de suite, il fut classé comme un prisonnier dangereux. Et traité en conséquence. Vers la fin de sa vie (il mourut en prison, en 1771, fou ou à peu

près), il écrivait encore à M. de Sartine. Une de ses dernières lettres commence ainsi :

Votre bonté m'excusera si, ayant perdu l'habitude d'écrire (!), j'écris comme un cochon.

Enfin, parmi les prisonniers qui n'eurent pas à se louer de leur séjour à Vincennes, je m'en voudrais de ne pas citer Pierre Goupil, qui y mourut en 1780. Pierre Goupil était inspecteur de police. Parfaitement ! Et le crime qu'on ne lui pardonnait pas était d'avoir déshonoré son emploi. Prétextant qu'il était sur la trace de libellés contre la reine Marie-Antoinette et contre M^{me} de Lamballe, il partait à leur recherche jusqu'en Hollande et, là, faisait imprimer lui-même les petits livres subversifs, les rapportait ensuite en France et les vendait à son profit, puis les faisait saisir aussitôt chez les acheteurs imprudents. D'où un double bénéfice pour lui : un bénéfice d'argent et un bénéfice moral.

Ce commerce ne dura pas. Pris sur le fait, une lettre de cachet l'envoya méditer sur ses erreurs dans un des plus sinistres cachots du donjon. On l'y trouva mort, assis sur une chaise, son bonnet de nuit sur la tête et ses lunettes à la main. Mort subite, mort opportune, comme il s'en produisait parfois dans les prisons.

Maigres personnages, direz-vous. Mais, parmi les hôtes de Vincennes, il en est deux surtout dont les noms sont cé-



lèbres dans l'histoire : Latude et Mirabeau. (A suivre.) ROGER RÉGIS.

Le Contrôleur Fantôme

M. TORDAY, conseiller-trésorier au ministère de l'Agriculture de Hongrie, y exerçait, depuis des années, ses hautes fonctions avec compétence et autorité. Chargé de la distribution de fonds importants, il jouissait de la confiance complète de ses chefs. Aussi, lorsque son directeur apprit que le conseiller expédiait chaque mois la somme de 1 000 pengoes à un contrôleur général siégeant au même bureau que M. Torday, n'en fut-il pas autrement ému. Hélas ! une enquête démontra vite que ledit contrôleur général n'avait jamais existé que dans l'imagination de M. Torday et que c'est le conseiller qui touchait le traitement alloué au contrôleur créé par lui et signalait dûment le récépissé du nom du fonctionnaire fantôme.

Deux psychiatres, experts près les tribunaux, le D^r Minich et le professeur Németh, examinèrent M. Torday et conclurent à son irresponsabilité. Il fut décidé que le conseiller serait placé dans une maison de santé et que sa famille rembourserait les quelques milliers de pengoes escroqués par lui.

Soudain, coup de théâtre ! On constata

que le trou creusé dans la caisse du ministère était beaucoup plus grand qu'on ne l'avait cru, car le contrôleur-fantôme de M. Torday avait été « nommé » à son poste bien des années auparavant. Il s'agissait donc d'une centaine de milliers de pengoes. Apprenant cette nouvelle, le D^r Minich dit :

— Je crois que je me suis trompé, le conseiller Torday n'est nullement irresponsable.

— En effet, surenchérit le professeur Németh, ce n'est qu'un vulgaire escroc, et sa famille n'a qu'à le laisser à son sort.

La famille Torday s'en déclara très satisfaite.

Mais de nombreuses personnes condamnées ou acquittées par les tribunaux selon le résultat de l'examen mental fait par les D^r Minich et Németh, commencèrent à protester.

— Ce sont donc ça vos experts ? clama-t-on. Revisez nos procès !

Et la Hongrie retentit des imprécations de ceux qu'on appelle Torday II, Torday III, etc.

B. ANDRÉ.

On accuse, on plaide, on juge...

LE CHIC HABILLÉ... Une jeune et jolie femme se présente chez un

peintre qui examine avec soin la fine silhouette étroitement gainée dans un tailleur élégant, lequel moule de rondes épaules, une poitrine ferme, des hanches parfaites.

— Dois-je me déshabiller ? interroge le modèle.

— Inutile. D'ailleurs je ferai de vous un tableau en robe du soir et, ensuite seulement, un nu... Je vous retiens pour vingt séances à trente francs la séance.

A la première séance de pose, le modèle porte une robe plus audacieuse qu'un maillet pour Juan-les-Pins. Le peintre vante encore le galbe et la souplesse de la jeune femme.

En trois séances, l'exquise est terminée et il veut commencer un « nu » :

— Déshabillez-vous ! dit-il cette fois.

Le modèle obéit et l'artiste la regarde, désappointé :

— C'est curieux, fait-il, habillée vous êtes adorable ; déshabillée, vous n'êtes plus la même... Pourtant, je le reconnais, votre corps a une jolie ligne, mais... mais...

Il examine encore les épaules harmonieuses, les jambes longues et conclut :

— Mais vous êtes trop maigre pour un nu... Mille regrets, mademoiselle, je ne puis vous employer pour les dix-sept autres séances.

— Payez-les moi.

— Non, puisque je ne vous emploie pas.

— Libre à vous... Vous me devez pourtant ces séances, car vous m'avez écrit que vous me reteniez pour vingt séances.

Et, l'autre jour, le peintre et son modèle s'expliquaient devant le Conseil des prud'hommes.

— Mademoiselle, dit le peintre, est l'incarnation même de la Parisienne telle que nous la représente Albert Guillaume : un chic inimitable, mais... un chic habillé !

Curieux, le président demande s'il existait un chic... déshabillé et le peintre d'expliquer longuement que le nu, aussi, a un chic spécial, différent de l'autre : une femme mince et longue a souvent énormément d'allure lorsqu'elle est vêtue ; elle perd toute grâce lorsqu'elle a laissé tomber robe et chemise. Ici, la femme grassouillette prend toute sa valeur.

La robe au vapoureux tissu, aux dentelles hypocrites corrige les angles.

— Elle est, conclut le peintre, lyrique, une sorte de brume qui rend plus suggestives les formes imprécises, mais, quand la robe tombe, la femme reste vêtue de sa seule beauté !

Indignée, la demanderesse, une fort jolie rousse, d'une élégante minceur, crie :

— Aucun peintre ne m'a jamais dit que j'étais laide !

— Vous n'êtes pas laide, mademoiselle, vous êtes au contraire adorable... habillée ; mais vous n'avez pas le chic nu ! rétorque le peintre.

Il ajouta que la poitrine, notamment, était trop petite et il conta — ce qui fit sourire les conseillers prud'hommes — que la comtesse de Castiglione prétendait que les seins, pour répondre à leur mission, devaient épouser la forme de deux coupes de champagne.

Malgré cette thèse, le Conseil des prud'hommes condamna l'artiste à payer les vingt séances au modèle, puisqu'il l'avait retenue pour ce nombre de poses.

Les conseillers n'ajoutèrent pas que le peintre devait, avant de prendre modèle, faire déshabiller la jolie fille pour constater si elle a le chic nu... ou seulement l'autre.

SERGE DE LENZ, PATRIOTE

Depuis quelque temps, le gentleman-cambrioleur, l'Arsène

Lupin pour petits hôtels particuliers, Serge de Lenz, en un mot, fait de nouveau parler de lui.

L'été dernier, il fut arrêté, sur le champ de courses d'Auteuil, pour divers vols, en compagnie d'une gracieuse personne qu'il épousa d'ailleurs depuis.

L'autre jour, il était entendu par un juge d'instruction, avec un sien complice, lequel lui attribuait la pleine et entière responsabilité du vol.

Toujours beau, jeune, élégant et courtis, Serge de Lenz répliqua :

— Mais non, mais non, je n'ai pas trempé dans ce vol-là... Si c'était moi, je le dirais, mais ce n'est pas moi !

Les avocats des prévenus, M^{rs} Torrès et Georgie-Myers, tentèrent de rafraîchir la mémoire de leurs clients :

— Voyons, le jour du vol pour lequel vous vous expliquez aujourd'hui était le 14 juillet. Quelles ont été vos occupations à cette date ? demandèrent-ils.

Alors, Serge de Lenz :

— J'ai une raison certaine de savoir que, ce jour-là, je n'ai rien fait de mal... une raison absolue... indiscutable !

— Laquelle ? interrogea le juge d'instruction.

— Je ne « travaille » jamais le jour de la fête nationale !

SYLVIA RISSER.

UN DOCUMENT UNIQUE SUR LA GUERRE SECRÈTE

LA SEMAINE PROCHAINE :

Agents Secrets

Souvenirs inédits du 2^e Bureau

par **Louis BRUNET**

ANCIEN OFFICIER DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS

Drames mystérieux et secrets de la guerre secrète
Révélations extraordinaires et rigoureusement authentiques

LOUIS BRUNET A RENDU PENDANT LA GUERRE D'IMMENSES SERVICES. AVEC UN MAGNIFIQUE COURAGE, IL A ACCOMPLI EN TERRITOIRE ENNEMI DES MISSIONS LES PLUS PÉRILLEUSES. IL A POURCHASSÉ ET RÉUSSI A DÉMASQUER D'INNOMBRABLES ESPIONS.

Ses souvenirs, dont "POLICE-MAGAZINE" s'est réservé l'exclusivité, constituent par leur caractère de stricte authenticité un document unique sur la Guerre Secrète.

Dans les arcanes de la POLICE ALLEMANDE



Les Anglais sont particulièrement fiers de *New Scotland Yard*, organisation policière à laquelle nous consacrerons prochainement un article. Ils assurent qu'elle est l'organisation la plus moderne qui soit au monde.

Or, il se trouve que Sir Philip Game, préfet de police de Londres et chef de *New Scotland Yard*, voit son titre de premier policier scientifique du monde sérieusement disputé par le baron von Eberstein, préfet de police de Munich, la ville où il y a le moins d'affaires criminelles et où les bandits sont le plus rapidement mis à la raison, vous affirment les Allemands.

Car, si l'on parle à peine, outre-Rhin, de la police berlinoise, par contre, chacun s'entend à vanter l'excellence des méthodes du baron Eberstein et celles de ses collaborateurs. A un point tel que la police criminelle du III^e Reich qui vient de subir de si profondes transformations, prend modèle sur celle de la Bavière, laquelle, devant celle de tous les autres Etats, s'est orientée vers une conception résolument scientifique de son rôle et de ses besoins.

Et, puisque Berlin, Hambourg, Dresde, Francfort, Hanovre, etc., s'efforcent de se modeler sur Munich, c'est donc dans l'ex-capitale de Ruprecht que nous irons étudier ce qu'est et ce que veut être l'organisation policière de l'Allemagne hitlérienne.

LA SCHUTZPOLIZEI, ARMÉE AUXILIAIRE DU REICH

Disons tout de suite que, depuis l'avènement de l'hitlérisme, la police allemande, devenue d'Etat, constitue une armée absolument attachée au régime, grâce, d'une part, à la sélection politique du recrutement et, d'autre part, à la centralisation à Berlin, entre les mains du chef des sections d'assaut nazies, Himmel, de toute la puissance policière du Reich. Himmel, c'est quelque chose comme le fùhrer de la police. Il en a le titre d'ailleurs, et les prérogatives...

Avant la guerre, l'Allemagne disposait de 80 000 policiers chargés du maintien de l'ordre dans les Etats de l'Empire, lesquels, en ce qui regarde leur administration policière, jouissaient d'une assez large autonomie. Elle s'appelait alors *Kriminalpolizei* et ses fonctionnaires étaient en civil.

Cependant, dès juillet 1919, naissait une nouvelle force de police la *Sicherheitspolizei*. Organisée militairement sur le type des unités d'infanterie de la Reichswehr, celle-ci, en dépit du traité de Versailles, possédait un armement complet, comprenant même des sections de mitrailleurs, de l'artillerie et des canons de tranchées, en somme, une armée camouflée à côté de l'armée régulière.

Les Alliés s'émurent de cette situation et, le 20 juin 1920, à la conférence de Boulogne, ils ordonnaient la dissolution de la *Sicherheitspolizei*... que l'Allemagne s'empressait de renforcer en portant ses effectifs à 115 000 hommes ! Toutefois, pour masquer son camouflage, l'Allemagne scindait sa police en deux tronçons. L'un, fort de 25 000 hommes affecté à la surveillance des rues, l'autre, porté officiellement à 90 000 hommes, fut

Une perquisition laborieuse.

caserné. On l'appela la *Schutzpolizei* ou, par diminutif : *Schupo*.

Il n'est pas niable que, par son organisation, son armement et son instruction, la *Schupo*, représente aujourd'hui une troupe de choc qui n'a son pareil dans aucune police au monde.

Elle est dressée à investir et à enlever des agglomérations entières mises en état de défense par des insurgés, à pratiquer le combat de rues avec sa tactique particulière, à des opérations de coups de main extrêmement rapides, voire à la guerre de siège et de tranchées. Elle a toujours ses sections de mitrailleurs, son artillerie. Mais, depuis 1936, elle dispose en outre de sections de gaz, de chars d'assaut, d'autos blindées, d'aéronautique, de pontonniers, que sais-je encore !

Observation curieuse, ramenés depuis la réorganisation de la Reichswehr à soixante-dix mille hommes, les effectifs de la *Schupo* sont assez irrégulièrement répartis, sans que l'on tienne compte pour cela de la densité des Etats.

A-t-on pris la température des Etats avant de construire les casernes de la *Schupo* ?

A ces effectifs officiels, il convient d'ajouter, si l'on veut avoir une vue exacte sur la police allemande les policiers du corps de gendarmerie, service forestier, service douanier, police fluviale, police des chemins de fer.

Ce qui, *Schupo* et police municipale comprises, — celle-ci compte aujourd'hui 35 000 hommes, — nous donne plus de 143 000 hommes entièrement militarisés.

La police administrative, elle, groupe environ 20 000 commissaires, inspecteurs, chefs de districts, spécialistes des recherches criminelles, etc..., ce qui n'est déjà pas si mal !

LA POLICE VUE DE L'EXTÉRIEUR...

L'été, sous les Proplées antiques de la Ludwigstrasse, l'agent munnichois arbore un blanc uniforme, « à la Goering », pour régler la circulation... des vélos. Il est blanc depuis la casquette, à visière surbaissée, jusqu'aux parements du pantalon, sans oublier le col et les gants.

L'automne venu, M. l'agent se met au bleu. Pourtant, par-dessus son uniforme, il endossera encore un ample marc-farlane crémeux qui lui donnera l'air désinvolte d'un commis laitier. Et ce n'est guère qu'aux approches des premiers grands froids qu'il adoptera des couleurs moins chatoyantes ; ce sera alors le triomphe absolu des lourds manteaux gris-acier et des demi-bottes taillés dans le même drap et le même cuir que ceux de la Reichswehr.

Je vous disais donc qu'été comme hiver, *Monsieur l'Agent* — on dit respectueusement M. l'Agent comme on dit aussi *Monsieur Schupo* — réglait la circulation des bicyclettes. Je précise que c'est même là sa principale occupation durant le temps de faction qu'il passe juché sur une sorte de tambour d'où il domine de deux têtes les piétons.

Certes ! il a bien à s'occuper des fiacres et des autos, mais les vélos ! Songez donc ! Il n'y en a pas moins de 320 000 à Munich. Un record que n'atteint aucune autre ville en Europe. On s'étonne après cela de ne jamais voir de Bavarois disputer le Tour de France...

Il faut croire, d'ailleurs, que le cycliste donne moins de tintouin à la police municipale que l'automobiliste, car Munich bat également un autre record : celui du plus petit nombre d'agents de la voie publique. Sur un effectif global de 1 700 agents, la municipalité n'en dispose jamais plus de 250 aux carrefours et dans les rues les plus fréquentées. Le reste demeure au poste, fait de la musique, lampe des bocks à la plus proche *Wirtschaft*, ou bien attend les événements en assimilant le dernier discours radiodiffusé de M. Hitler.

Je m'en voudrais d'ironiser sur pareille matière.

La vie des postes de police munichois (il y en a 43) a quelque chose d'édénien. Pour vous en faire une idée, songez qu'aucun ne comporte de « violon ». Pas de violon, pas de pensionnaire. Donc pas ou peu de soucis.

Alors ? demanderez-vous. Eh bien, il me fut donné d'assister dans l'un de ces étranges postes à l'interrogatoire d'une journée de délinquants ramassés quelque part au cours de la nuit.

C'est expédié en cinq sec.

D'abord, deux ou trois clochards. On ne



badine pas avec les vagabonds, en Allemagne. Une cellule, l'unique cellule du poste, leur est affectée pour la nuit. Elle comporte paillasses et robinets d'eau chaude et d'eau froide. Une bonne soupe, puis voiture pour le Dépôt où se fera la concentration. Ensuite, nouveau voyage. Il ne se sera écoulé guère plus de vingt-quatre heures avant que les clochards munichois soient enrégimentés dans un camp de travail forcé.

Pour ceux qui ont contrevenu aux lois, c'est autre chose. Pas de station au poste, mais l'envoi immédiat au Dépôt. Suivons-les.

Voleurs et prostituées profitent du même panier à salade. Au Dépôt, ils sont amenés dans la salle de triage d'où, après un interrogatoire succinct, les formalités de l'écrou, le bain, on les répartit en quatre groupes correspondant aux quatre étages du Dépôt. Au premier étage, les prostituées ; au second, les petits délinquants ; au troisième, les meurtriers et les grands bandits ; au quatrième ceux du *secret*, c'est-à-dire les prisonniers politiques qui, seuls, auront la possibilité de se faire apporter la nourriture du dehors, de lire et d'écrire.

— Des « réfractaires », dit le directeur Belleville, d'une famille de protestants français jadis réfugiés en Allemagne. Socialistes, communistes ou « mauvais nazis », explique-t-il encore. Ils ne demeurent ici que le temps de l'enquête préliminaire. Ensuite, la Gestapo les réclame et les fait transférer dans des locaux à elle.

... ET DE L'INTÉRIEUR A l'encontre de l'organisation de *New Scotland Yard* qui paraît assez compliquée avec ses divisions et subdivisions infinies, celle de la police munichoise — sur laquelle, je tiens à le répéter, prennent modèle les autres Etats allemands — est assez simple... La Préfecture de police qui groupe tous les services, aussi bien ceux de la rue que ceux des recherches crimi-

nelles
Cha
attrib
se tr
pren
sième
Le
Dr H
la po
rition
incen
tages
dému
néces
parfa
Sig
inspe
tères
luron
mani
coup
orien
sont
S'a
voitu
d'un
Il
chant
burea
pas a
méde
perte
l'enq
Police
parfoi
ne so
avant
Au
brig
n'ont
asphy
les fi
saven
plus,
d'obs
ments
et ses
la bri
le-cha
Mai
en réa
aussit
l'exan

nelles, se compose de cinq grandes divisions. Chaque division comporte des services dont les attributions sont nettement définies et à la tête desquels se trouve un véritable Comité de Direction. Ainsi prenons, pour me faire mieux comprendre, la troisième division.

Le travail y est assuré, sous la responsabilité du Dr Hagen — qui est au surplus, directeur général de la police — par trois services : 1° accidents, disparitions, morts inconnus ; 2° vols, assassinats, rapt, incendies, faux, affaires bancaires ; 3° recel, chantages, police des mœurs. A leur tour, ces services se démultiplient en autant de bureaux qu'il sera nécessaire, de manière à obtenir une spécialisation parfaite du travail.

Signale-t-on un cambriolage avec effraction ? Des inspecteurs dont c'est le métier de sonder les mystères du *ouistiti*, de la pince monseigneur et du chapeau, se rendront immédiatement sur les lieux. Ils auront d'autant plus vite fait de déceler le genre et la manière des voleurs et, partant, de découvrir les coupables, que leur formation policière aura été orientée vers ce but. Si j'ose ainsi m'exprimer, *ils sont de la partie*.

S'agit-il d'un vol simple au contraire, celui d'une voiture sur la voie publique, c'est aux spécialistes d'un autre bureau qu'il sera fait appel.

Il en va de même pour les rapt, les suicides, le chantage, l'incendie, la fausse monnaie, etc. Chaque bureau a sa tâche bien particulière qui ne se confond pas avec celle du voisin. Suicide ? En France, seul le médecin légiste sera capable de déterminer après une perte de temps parfois préjudiciable à la marche de l'enquête, s'il y a eu vraiment suicide ou meurtre. Police judiciaire ou Sûreté nationale devront attendre parfois une journée ou deux, si les marques extérieures ne sont pas pertinentes, le dépôt de son rapport avant de se mettre en chasse.

Au contraire, à Munich, la Préfecture dispose d'une « brigade des suicides ». Commissaires et inspecteurs n'ont vu, de leur vie administrative, que noyés, asphyxiés, revolvrisés, pendus. Connaissant toutes les ficelles — qu'on me pardonne — du métier, ils savent distinguer le suicide de l'homicide. Au surplus, un médecin, spécialisé lui aussi, dans ce genre d'observation, les assiste dans tous leurs déplacements. Il a sa salle d'autopsie à lui, son laboratoire et ses aides-chimistes. Tout son temps est consacré à la brigade. Ses conclusions sont donc déposées sur-le-champ.

Maintenant, supposez que le pseudo-suicidé ait été, en réalité, victime d'un attentat. La chose découverte aussitôt, au après les deux ou trois heures que demande l'examen médical des viscères, c'est à la brigade dite de « haute criminalité » que l'affaire est transmise. Circonstance qui n'a pas empêché les spécialistes du suicide d'établir l'identité du mort, de procéder aux premières vérifications ainsi qu'aux interrogatoires des parents, amis ou voisins de la victime.

N'est-ce pas la division idéale de la besogne en vue d'obtenir un rendement maximum ?

Les policiers allemands que j'ai interrogés assurent que les résultats positifs sont,

grâce à ce système basé sur la compétence et l'entraînement de chacun, meilleur que partout ailleurs. Et pour preuve de leurs affirmations, ils n'ont pas manqué de bourrer mes poches d'une foule de statistiques — on a le culte des statistiques outre-Rhin — qui, toutes, tendent à démontrer que Munich, en particulier, est la ville au monde où vols, crimes et attentats sont les moins fréquents, parce que l'impunité des malfaiteurs y est la moins assurée.

Après tout, c'est possible.

UNE POLICE ARYENNE Cette méthode en vertu de laquelle la police munichoise fait, de chaque cas, un cas particulier, que seuls des spécialistes sont appelés à connaître, nécessite, me direz-vous, un personnel nombreux et varié.

C'est un peu vrai. Et, si Munich, pour une population de 750 000 âmes, se contente de 1 700 agents de la police des rues, elle s'offre le luxe d'entretenir quelque 500 spécialistes des recherches criminelles... et 50 chiens policiers.

Comment les recrute-t-on ? Je parle des agents et des inspecteurs.

Ici prévaut, une fois de plus, l'esprit militaire des Allemands.

Officiers et sous-officiers de la Reichswehr, libérés de leurs obligations ou bien ayant permuté, constituent le gros des forces policières. Encore ne sont-ils incorporés dans la Schupo, la Gestapo, la police municipale ou dans les services techniques qu'après avis du colonel de leur régiment qui, lui-même, ne donne son acceptation que si le rapport d'une « commission de renseignements », de treize membres, est entièrement favorable.

Pour les inspecteurs principaux, on exigera un diplôme d'études correspondant au baccalauréat français.

Enquête en profondeur que celle à laquelle se livre la terrible « Commission de Renseignements ». Tout y est minutieusement observé, passé au crible. L'origine sociale, l'éducation, l'instruction, les sentiments religieux, la formation politique, les relations du candidat et de sa famille.

Et, surtout, le candidat devra justifier de la pureté de sa race, de ses origines aryennes jusqu'à 1800. Tant pis pour l'enfant trouvé qui se sera formé lui-même. Tant pis encore pour celui — n'est-ce pas le cas d'un grand nombre de gens — dont les archives familiales ne remontent pas jusqu'à cette date minimum de 1800. La copie des actes de naissance des pères et mères, grands-pères, grand-mères et de tous les ascendants jusqu'à l'année 1800 est rigoureusement exigée. Nul, selon la formule consacrée, ne sera admis à faire valoir ses droits à l'honneur d'être policier, s'il ne se souvient de ce que faisait son trisaïeul à l'époque que Bonaparte passait les Alpes à travers le Grand Saint-Bernard.

Que l'Allemagne ait été envahie dix fois, que des centaines de villes et de villages aient, avec toutes leurs archives, flambé comme torche au cours des guerres contre l'Empire, peu importe aux sergents recruteurs de la police allemande.

— Votre arrière-grand-mère était-elle aryenne à l'heure que Moreau envahissait la Bavière, moi je ne sors pas de là, déclare l'examineur.

Une scène, j'imagine, que Courteline eût aimé décrire !

Que cette inquisition soit du goût de tout le monde, cela je ne saurais l'affirmer.

Le fait est que le « Dossier d'appréciation » établi sur chaque candidat par la « commission de renseignements » contient un très curieux formulaire où je relève des questions de ce genre :

— Quels traits de caractère ressortent chez le candidat (discipliné, agité, patient, coléreux, attentif, superficiel, vif, lent, sûr de lui, décidé, actif, adroit, persévérant, incertain, anxieux, courageux, satisfait, prévoyant, calme, réfléchi, bizarre, raide, bourru, orgueilleux, ouvert, amical, renfermé, confiant, méfiant, prévenant, poli, conciliant, timide) ?

On jurerait que c'est emprunté à un dictionnaire de synonymes.

Mais ceci n'est rien. Voici beaucoup mieux :

— Que sait-on de son genre de vie et de sa conduite ? Montre-t-il des tendances nuisibles (penchant à boire, pour le jeu, pour les femmes) ? Ses relations familiales et sociales sont-elles régulières ?

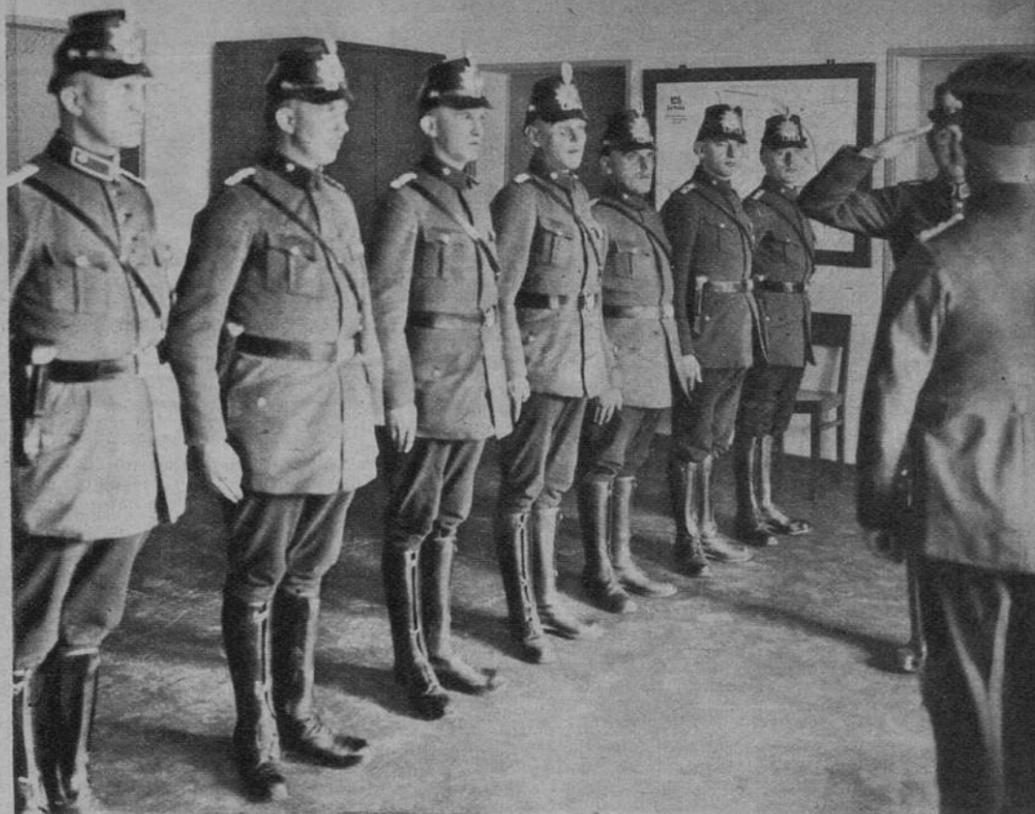
Ces questions valent aussi pour la famille du candidat.

Tout de même, je me demande ce qu'auraient pensé l'agent de la Porte Saint-Martin et le commissaire Badin si, à leur entrée dans la « boîte », on leur avait soumis semblables rébus ?

Ayant répondu favorablement au questionnaire, les « aspirants » sont casernés à Furstefeldbruck, à trente kilomètres environ de Munich, dans un ancien couvent de Bénédictins.

La durée des cours pour simples agents est de dix mois. Ceux qui aspirent à devenir inspecteur suivront des cours spéciaux de plus longue durée.

Patrouille de schupos devant la porte de Brandebourg à Berlin.



Dans un poste de police berlinois la relève de la garde.

Ici encore, militarisation cent pour cent. « L'Allemagne est notre but. Vive Hitler ! » lit-on sur le frontispice de l'ancien couvent, dans chaque couloir et dans chaque salle d'étude. Le suc même du travail tient en ces mots.

A part cela, reconnaissons que les programmes sont très chargés. Par exemple, à côté du droit civil, du droit pénal, des règlements généraux de police, des leçons par le cinéma, sur la criminalité et les enquêtes qu'elle impose, des problèmes plus techniques encore de l'identité judiciaire et des recherches, de la boxe, du jiu-jitsu et des différents procédés d'arrestation, à côté de cet enseignement du parfait policier, le Dr Lossen, ex-colonel de la Reichswehr, exige que ses élèves n'ignorent rien des lois interdisant les manœuvres abortives. Une salle entière est garnie de fœtus de tous genres, de monstres conservés dans l'alcool, de tableaux explicatifs tels qu'on n'en voit dans aucune maternité, ni dans aucun musée des horreurs.

C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

Et le musée de l'école ! Jamais encore on n'a vu cela.

Tout un bâtiment, coquettement aménagé d'ailleurs.

Salle des cartes postales pornographiques ou licencieuses, objets de propagande subversive, voire hitlérienne, mais où les traits du Führer sont trop méconnaissables pour être admis par la censure. Salle des fraudes, avec toute la gamme des valises, chapeaux, cannes, parapluies, sacs à main à double fond ou à cachette pour contrebandiers ou voleurs. Salle des explosifs, avec échantillons de dynamite, de tolite, etc., leur fabrication, leur usage. Salle de la serrurerie, avec outils multiples et variés utilisés par les cambrioleurs et des tableaux nets et précis qui montrent la manière d'opérer de ces messieurs.

Le steeple-chase des schupos montés.



Rien n'est rébarbatif. Au contraire, tout semble concourir, l'objet, l'image, à compléter la leçon du professeur.

Des écoles semblables à celle de Munich, qui est la première en titre et en fait, il en existe vingt et une en Allemagne.

LA CHAMBRE AUX DOSSIERS La police allemande est méticuleuse. Bien sûr, comme toutes les polices du monde, elle a son service de recherches et d'identité judiciaire, aussi complet et perfectionné qu'il soit possible de l'être. Mais ce que l'on ne connaît pas encore à l'étranger et que possède cependant la Préfecture munichoise, c'est la chambre aux dossiers.

La mensuration, les empreintes digitales, le « portrait parlé » ont semblé insuffisants aux criminalogistes allemands. Ils ont patiemment réuni une documentation plus complète sur ceux contre qui ils doivent lutter.

Les énigmes criminelles sont plus faciles à déchiffrer lorsque la police a sous la main des renseignements précis, tenus au jour le jour, sur le monde de la pègre, voire les délinquants par occasion.

La chambre aux dossiers, c'est en quelque sorte le creuset où viennent se fondre en un mélange synthétique les données sur les ennemis des lois. Grâce à la perfection de ses graphiques, de ses tableaux synoptiques, de ses milliers et milliers de fiches classées de telle manière que quelques secondes suffisent pour tirer la bonne de la masse des autres, la police munichoise est souvent à même de conduire ses recherches avec le minimum de tâtonnements.

(Suite page 15.) MAURICE LAPORTE.

Une
ectée
l'eau
iture
suite,
as de
muni-
travail

autre
nmé-

rier à
riage
és de
oupes
emier
déli-
rands
à-dire
possi-
s, de

eville,
és en
uvais
ci que
stapo
à elle.

orga-
olland
visions
choise
modèle
... La
aussi
crimi-





La secrétaire inflammable.

Il s'agit du dissentiment qui met aux prises devant le tribunal de T..., une capitale du Sud-Ouest, l'honorable M. David Z., négociant en vins, et son ancienne secrétaire-venteuse, une demoiselle Purification N., évidemment d'origine espagnole.

Le plaignant, c'est le sieur Z... Après l'interrogatoire, vivement mené, de la défenderesse, il va nous raconter les faits à sa façon, qui se trouvera, en dépit de gestes, de grandes phrases et de cris, être à peu de choses près, la bonne.

— Vous allez en entendre de vertes et de pas mûres, je vous prie de le croire, messieurs !... Ah ! si j'avais su qu'en prenant à mon service de vente cette Purification, la fille du propre cousin de mon maître de chais, il m'arriverait des catastrophes pareilles !

— Vous auriez tourné sept fois votre langue dans votre bouche avant de dire oui !... ironise M. le président.

Purification m'était chaudement recommandée, elle avait ses brevets de secrétaire sténo-dactylo... Bé ! je ne pouvais pas me douter qu'elle cachait une chauffelette entre sa peau et sa chemise... et en bonne place !

Chose curieuse, l'image ne semble pas du tout choquer les magistrats.

Ici, on doit juger selon les bonnes traditions du XVIII^e siècle où il était permis de tout dire à condition que ce fût exprimé avec habileté ou esprit.

Il est juste de dire que, si le sieur Z... avait dû, par ailleurs, raconter les méfaits de sa secrétaire en phrases directes, il aurait fallu faire évacuer la salle.

Ce qui ne tarda pas à m'intriguer cette fille, reprend le plaignant, c'est son amour de l'argent... Lorsque je lui donnai pour la première fois une gratification de fin d'année (après quatre mois de services), elle eut une lueur dans le regard, une lueur de volupté. Et j'eus l'impression qu'elle allait mettre le billet dans son bas.

Ceci n'a guère de rapports avec les faits de la cause !

Non, mais cela dépeint la demoiselle. Une créature qui a des yeux comme cela pour la finance, messieurs les juges, n'est pas loin d'être disposée à tout pour en gagner...

Je ne devais pas attendre d'ailleurs pour m'en apercevoir. Un jour, je la vis arriver devant la porte de l'immeuble où se trouvent mes bureaux, en voiture automobile de maître. Elle en descendit et jeta un adieu rapide au monsieur qui conduisait.

C'est mon oncle, m'expliqua-t-elle, mon oncle qui m'a reconduite parce que j'ai passé la nuit au chevet de ma tante malade.

Bou Diou ! Votre tante ? m'étonnai-je... C'est la femme de M. Lougrot, votre tante ?...

Parce qu'il faut vous dire que je le connais pas mal, Lougrot, un de mes meilleurs clients.

Eh bien, croyez-vous que cette remarque la démonta, messieurs ?... Pas le moins du monde... Elle me confia dans le tuyau de l'oreille que Lougrot était l'amant de la sœur de sa mère, ce qui avait amené Purification à l'appeler « mon oncle », tout simplement.

A partir de ce jour-là, je commençai, vous le concevez bien, à avoir de la méfiance... Et ce n'était pas sans raison, parce que, peut-être trois semaines plus tard, entrant dans les lavabos particuliers (ceux qui ne sont mis qu'à la disposition du haut personnel de ma maison), j'eus la surprise d'entendre, venant de derrière la porte d'une des logettes, un bruit vraiment louche... Ça faisait...

— Passez, monsieur, passez, adjuce cette fois le président qui a dû pressentir une certaine inquiétude quant à la nature de ce bruit.

— Je crois que vous confusioonnez, repart le sieur Z..., souriant. Il s'agissait de tout autre chose, d'un de ces bruits qu'on ne peut faire qu'à deux, lorsque l'on a cédé à des sentiments, hum... disons passionnels...

— Nous sommes d'accord... Et ensuite ?

— Ensuite ? Euh... je faillis tomber à la renverse, comme bien on pense... Se réunir pour réaliser de pareilles choses dans les lavabos particuliers de ma maison de commerce !... Ah ! messieurs, je ne fus pas long à reprendre mon sang-froid... Un patron doit être à la hauteur des circonstances... Je me redressai donc, j'empoigne le bouton de la porte derrière laquelle il se passe quelque chose, je tourne, je tire et vlan ! l'huis cède...

— Vous êtes un homme à poigne !

Oui, mais, répliqua Z... qui a sans doute mal entendu, quelqu'un qui l'était aussi à poil... ou peu s'en faut, c'est M^{lle} Purification en tête-à-tête dans le lieu susdit avec encore un bon client de la maison...

— Vous ne jugez pas utile de faire connaître le nom de cet homme au tribunal ?...

— Si cela est nécessaire pour la manifestation de la justice ? marque le marchand de vins, je m'exécute. Cependant, vu que les trois quarts de mes fidèles acheteurs ont, paraît-il, eu à souffrir des agaceries de ma secrétaire...

— Agaceries est un euphémisme, sourit le président.

(Je crois bien avoir entendu M. Z..., répondre à cette remarque par un « Tu parles ! » bien senti, mais j'en voudrais de l'assurer).

Quoi qu'il en soit, le plaignant acquiesce et, en fin de déposition, nous laisse entendre que le préjudice à lui causé par les exploits de sa secrétaire atteint le chiffre d'au moins cent mille francs !

Et je le prouve, ajouta-t-il. J'ai perdu onze clients qui n'ont plus osé revenir dans la crainte d'être « assassinés » par les œillades de Purification. Trois autres ont eu des ennuis terribles avec leurs épouses, et je puis montrer au tribunal une demi-douzaine de lettres dans lesquelles on me félicite d'avoir paré à la crise des affaires en m'adjoignant une secrétaire capable de faire monter les cours et bien autre chose encore... pour le plus grand bien de mon commerce.

Et ce sera précisément là toute la défense de l'inflammable employée.

Soucieuse des intérêts d'un patron pour lequel j'avais un véritable culte, déclare-t-elle avant les plaidoiries, je m'étais mis en tête de l'aider de mon mieux. Et il vient aujourd'hui me reprocher de lui avoir causé du tort parce que j'ai pu obtenir des commandes à l'aide du don total de ma personne... C'est plus que de l'ingratitude, messieurs les juges, c'est une dégoûtation (sic)... Ah ! si on croit que c'est agréable toujours de céder aux désirs d'un acheteur qui hésite à payer le prix... J'ai dû souffrir plus d'une fois des choses pas ordinaires afin d'obtenir soit un paiement au comptant sans escompte, soit un marché au meilleur cours... Et l'on me poursuit maintenant, sous prétexte que mes sacrifices ont effrayé la clientèle... Voilà les hommes !... Hi... hi... On fait l'impossible pour les satisfaire ! Ha... Ha !... Et on est récompensé en police correctionnelle. Heu !... Heu !...

Cette crise de larmes, heureusement, ne sera pas de longue durée ; l'éminent défenseur de Purification peut, en effet, arriver à établir de manière assez évidente, grâce à des lettres ne laissant aucun doute sur la bonne intention de sa cliente, qu'elle n'agit, comme on l'a vu, que dans le but unique de faciliter les affaires à son véné-

patron... (Et sans doute aussi parce qu'elle ne détestait pas ce genre de dévouement, croyons-nous).

Mais, telle est la surprise du tribunal en face de ce mobile imprévisible qu'il ne peut qu'acquiescer M^{lle} Purification, aucun de ses écarts ne pouvant être assimilé à un méfait, même en application de l'article relatif à l'outrage public à la pudeur.

Gageons que M. Z..., lorsqu'il aura réfléchi, engagera à nouveau cette remarquable secrétaire.

Avant la fin du monde.

— Que voulez-vous, monsieur le président, j'avais bu !

— Vous savez bien que ce n'est jamais une excuse.

Certes, l'inculpé est sympathique et l'on s'étonne que ce quinquagénaire, qui n'est pas sans élégance et sans distinction, ait pu se livrer à des manœuvres que la morale réprouve.

Deux agents cyclistes l'ont en effet trouvé complètement nu dans le sous-sol d'un café de la place Champerret. Deux femmes lui tenaient compagnie qui, elles aussi, apparaissent dans le plus simple appareil.

L'homme, quand il vit les deux agents, entra dans une grande colère et leur envoya au visage le contenu de deux coupes de champagne.

Il s'excuse, aujourd'hui, comme il peut de cet acte.

J'étais gris, répète-t-il. Quand un homme a bu, il n'a plus conscience. Si j'ai envoyé du champagne à la figure des agents, c'était au fond dans une bonne intention. Je voulais leur faire goûter l'extra-dry que je représente. Ils refusèrent la coupe que je leur tendais et j'ai cru que c'était parce qu'ils trouvaient ma marque inférieure. Alors j'ai voulu les obliger à y goûter quand même... et j'ai mal visé ! (sic).

L'inculpé soupire et ajoute :

— Et puis, tout cela, c'est la faute à la fin du monde.

Il y a un moment de stupeur : puis, le président demande :

— Quelle fin du monde ?

Celle qui m'a été prédite par le mage. Oui, je crois beaucoup aux prophéties, surtout à celles du mage Houah... C'est un homme extraordinaire. Tout ce qu'il m'a prédit jusqu'ici est arrivé, même ce procès.

— Et il vous avait prédit la fin du monde ?

Pour le lendemain. Alors, j'ai bu pour me préparer à mourir.

Un des deux agents vient témoigner :

Il me répétait tout le temps : « Mais laissez-moi donc tranquille. A quoi bon m'arrêter ? Vous feriez beaucoup mieux de vous préparer comme moi à passer devant le Très-Haut. Écoutez, entendez-vous les trompettes de Jéricho ? » J'ai bien entendu quelque chose, à ce moment là, mais c'était un klaxon d'auto.

J'étais sincère, assure l'inculpé.

Moi, reprend l'agent, entendant ce qui précède, j'ai cru que, sous l'influence du champagne et autres libations, l'homme avait reçu un coup de bois et je l'ai empoigné. C'est à ce moment qu'il m'a mordu... avec une fourchette.

Avec une fourchette !

Mais non, monsieur le président, intervient l'inculpé... J'avais pris une fourchette pour me donner un dernier coup de peigne avant la fin du monde. C'est arrivé au moment où l'agent m'empoignait et me serrait comme un sauvage. Alors, en me débattant...

Un autre témoin est le fameux mage Houah. C'est un Oriental maigre, aux yeux de fièvre.

— Je prévois tout, dit-il, tout... tout...

— Vous avez prévu la fin du monde, ironise le président.

Pour cela, il y a un retard et c'est tout...

— Prévoyez-vous comment se terminera ce procès ?

— Parfaitement ! Vous acquitterez ce malheureux homme sincère. Il n'a fait

que suivre mes instructions. Je lui avais dit : « Profite et prépare-toi. » Mais je n'avais pas précisé la façon dont il devait profiter. Ça, c'est affaire personnelle. J'ai une autre cliente à qui j'ai fait la même prédiction de fin du monde. Elle a pris un bain de soufre... pour brûler plus vite, car, dans sa croyance, tous les hommes et les femmes brûleront avant de paraître devant le Grand Juste. Ainsi ils seront débarrassés de leurs impuretés. Ma cliente s'était transformée, dans ce but, en allumette.

Une des deux femmes qui aidaient l'inculpé à se livrer à la débauche, une blonde plantureuse, se présente à son tour.

— J'en ai fait bien d'autres, dit-elle, et la police ne s'en est pas mêlée.

— Si le gérant du café a appelé les agents, explique le président, c'est que vous êtes remontée la poitrine complètement nue, dans la salle principale, où il y avait beaucoup de monde.

J'allais au lavabo et, pour le lavabo, on doit passer par le café.

— Il fallait vous rhabiller.

Pour me déshabiller encore après ? On voit bien, monsieur le président, que ce n'est pas vous qui faites ce métier-là.

L'autre femme est une brune mûre qui sautille sur place. Le président la prie de rester tranquille.

Monsieur le président m'excusera, sourit le témoin, mais c'est, comment dire ?...

— La déformation professionnelle ?

— Oh ! mais je ne suis pas déformée...

Voilà : on passe ce soir aux Folies.

— Comment on passe aux folies ?

Aux Folies-Bergère où je suis danseuse. J'ai été engagée à la dernière minute, alors je ne voudrais pas rater mon pas et c'est pourquoi, dès que je suis levée, dans la rue, dans le métro, ici...

Ici, vous devez respecter la Justice et ne point danser devant elle. Vous n'êtes pas Phryné.

Non, et celle que vous dites je ne la connais pas. Moi, c'est Léa Fouque.

Dites ce que vous savez.

Eh bien, j'étais avec ce monsieur, au sous-sol du café... On ne faisait rien de mal... On s'était un peu dévêtu et puis on se chatouillait... Voilà tout... Je sais bien qu'on aurait fait plus, même qu'on se demandait comment qu'on commencerait... Mais enfin on était dans un « particulier », et, dans un « particulier », on est comme chez soi... C'est le gérant qu'a eu tort d'appeler les flics... A preuve qu'on n'offensait ni la morale ni personne, c'est que, quand les agents sont arrivés, j'étais en train de rigoler de ce que venait de dire... le monsieur. Il avait dit : « Je suis comme le sous-sol... je suis saoul aussi... » Voilà !

Voici maintenant Émile, le garçon qui servait au sous-sol.

C'est honteux, ce qui se passait, dit-il. Je suis venu les servir trois fois... A chaque fois, c'était un autre tableau d'orgie... Le dernier même je n'ai pas bien compris comment que ça se manigançait... Ce que les gens sont devenus compliqués !... Vous auriez vu ça, monsieur le président, que vous y auriez perdu votre latin... A preuve que j'ai dit à la mère Bonneaud, qui est depuis trente-cinq ans la préposée aux lavabos, de venir voir. Elle est venue, elle a chaussé ses lunettes et elle m'a dit : « Oui, je vois ce que c'est. C'est un truc qu'on fait seulement aux colonies. Le type doit être un colonial. Moi je le sais parce que mon mari était un colonial ».

Oui, tout cela est sans utilité. Avez-vous vu l'inculpé jeter du champagne à la figure des agents et en frapper un avec une fourchette ?

Non, monsieur le président. Quand je vois les agents, j'ai un principe : je me « trisse ». Seulement, il y a un détail que je sais et que je dois de mon honneur de dire. On a prétendu que la fourchette était teintée de sang. C'est pas vrai. C'est du rouge à lèvres qu'il y avait dessus.

La blonde se lève pour préciser :

En effet, j'avais oublié mon cure-dent.

M^{me} Bonneaud est le dernier témoin.

C'est une bonne grosse aux cheveux blancs.

C'est Émile qui est cause de tout, commence-t-elle. C'est lui qui m'a attirée dans les sous-sols... Il voulait que je le renseigne sur une combine d'amour qu'il venait de voir... Mais j'ai pas participé à l'orgie. Vous n'avez qu'à interroger mes cheveux blancs.

On ne vous a jamais accusée de cela,

(Suite page 15.)



Mes grands Avocats racontent...

M^{me} DE MORO-GIAFFERI

l'ession. Ne pensez pas que mes scrupules soient exagérés ! Tenez, je vais vous faire toucher du doigt, si j'ose dire, la nécessité du silence pour un avocat. C'était il y a longtemps déjà...

Eh bien ! mais voilà une anecdote qui s'annonce et dont l'intérêt ne me paraît pas négligeable ! Stylo en main, oreilles larges ouvertes, j'écoute et note :

— C'était il y a longtemps déjà, dans une ville de province où j'avais été convié à faire une conférence sur le secret professionnel, précisément. Afin d'illustrer ma causerie, j'y avais glissé deux ou trois histoires. Des histoires vraies, mais savamment démarquées. Les détails pittoresques y étaient camouflés, les dates modifiées, les noms des lieux et des personnes n'étaient évidemment pas les noms réels. Bref, mes illustrations ne risquaient guère de compromettre quiconque !...

« A la fin de la conférence, je suis abordé par une de mes auditrices qui me dit à brûle-pourpoint :

« — Maître, dans l'une des anecdotes que vous avez contées, vous avez parlé de « M^{me} X... ». Or la véritable héroïne ne s'appelle pas ainsi. Elle s'appelle M^{me} Y... et M^{me} Y..., c'est moi !... »

« C'est alors que je remarquai l'expression bouleversée de cette femme. Je compris que, sans l'avoir voulu, j'avais ressuscité pour elle des souvenirs douloureux... »

« Et, bien que, toute ma vie, j'ai eu pour règle de me montrer d'une discrétion absolue sur le plan de ma profession, je suis devenu, depuis ce jour, plus prudent encore et plus discret s'il est possible... »

— Je ne saurais donc insister davantage, Maître. Mais, puisque vous voulez bien m'autoriser à vous poser quelques questions, je commencerai par celle-ci : êtes-vous pour ou contre la peine de mort ?

M^{me} de Moro-Giafferi ne réfléchit point avant que de me répondre :

— La première fois que j'ai assisté à une exécution capitale, j'étais bien jeune, mais ce n'est pas tellement à cause de ma jeunesse que j'en ai éprouvé une impression d'épouvante. Car cet effroi qui m'a glacé venait beaucoup plus de ma raison que de ma sensibilité et l'angoisse n'en était que plus grande. Chaque fois que j'évoque le spectacle d'une exécution, il me revient ce mot de Victor Hugo, mot si grand et si beau que je ne crois pas qu'on puisse en imaginer un autre : « La peine irréparable suppose un juge infallible ».

— Hélas, la justice humaine est sujette à l'erreur, il faut en convenir !... Puis-je vous demander, Maître, ce que vous pensez de notre charpente judiciaire ?

— Je n'hésite point à vous répondre ! Certes, elle n'est pas parfaite, mais telle qu'elle est, elle est fort respectable. Il faut, pour l'apprécier, jeter un regard au delà de nos frontières. Nous découvrons alors que nous avons la magistrature la plus instruite, la plus indépendante, la plus probe qui soit au monde !

— Les magistrats qui liront cet hommage exprimé par vous y seront assurément fort sensibles, Maître. Mais vous venez de me dire qu'il vous apparaîtrait souhaitable d'apporter certains aménagements nouveaux à notre machine judiciaire : j'aimerais vous demander quelques éclaircissements à cet égard.

— Volontiers. Partez d'abord de cet axiome que toute machine non réformable serait bien imparfaite, en ce sens qu'elle ne pourrait s'adapter

aux nécessités du moment. La mécanique judiciaire est réformable et je suis partisan d'une réforme de la magistrature.

— Ayez l'obligeance de préciser, Maître, voulez-vous ?...

— Traiter la question en entier serait bien long et il me faudrait entrer dans trop de détails. Cependant, je situerai quelques points. C'est ainsi, par exemple, que je serais partisan de l'avancement sur place. Ne croyez pas que j'exprime un paradoxe ou que je parle ainsi par esprit routinier, non ! Mais j'ai souvent eu l'occasion de déplorer ceci : un magistrat, parvenu à la maîtrise dans l'accomplissement de sa tâche, est immédiatement récompensé de ses mérites, par de l'avancement. Ceci est tout à fait logique et normal. Mais cet avancement le porte habituellement à une tâche toute différente de celle qu'il remplissait, et ceci est tout à fait regrettable, car il risque alors de ne plus pouvoir rendre aucun service. Un juge d'instruction serait-il devenu un grand juge ? On ne tardera pas à faire de lui un conseiller à la Cour, emploi de maturité hautement respectable, mais qui ne correspond pas du tout à une même activité, et on le remplacera dans son poste par quelque bon jeune homme frais émoulu des concours...

— Ce qui semble évidemment fâcheux !

— Dans un ordre d'idées différent et qui peut apparaître contradictoire, mais qui correspond à une préoccupation pareille, je souhaiterais qu'il y eût à la Cour suprême un collège d'auditeurs, comme en possède le Conseil d'Etat. Et je voudrais qu'avant d'installer ces magistrats on les promènât dans les branches diverses de la justice pour généraliser leur apprentissage, ainsi qu'on le fait pour les officiers d'état-major qui apprennent ainsi à connaître toutes les armes.

— C'est en somme un programme d'aménagements ou plutôt de perfectionnements que vous préconisez, Maître ?

— Ni plus ni moins. C'est cela. C'est cela très exactement !

— Puisqu'il ne m'est plus permis de revenir sur les causes que vous avez défendues, je n'en parlerai point. Toutefois, si vous le permettez, Maître, j'insisterai pour emporter quelque anecdote de votre vie professionnelle...

— Seriez-vous Corse, par hasard ? La question inattendue me désarçonne. Cependant, j'y réponds sur-le-champ :

— Non, Maître. Je suis bretonne. Bretonne pur sang !

M^{me} de Moro-Giafferi me regarde et sourit : « Voilà qui explique votre obstination. Nous sommes deux cousins germains. Non de sang, mais de caractère. Les Bretons et les Corses sont tout aussi violents, tout aussi tenaces les uns que les autres et votre entêtement à m'arracher quelque chose n'est pas pour me déplaire. Seulement, je vous ai expliqué les raisons de ma réserve. Alors, voici une simple et tragique histoire qui n'a plus rien à voir avec le Barreau et qui est simplement humaine :

« C'était pendant la guerre. Je me battais alors, mêlé aux hommes dans la tranchée. J'avais tout juste deux « ficelles » sur les manches. Un jour où la mitraille sifflait, ni plus ni moins que de coutume, je vois tomber auprès de moi un de mes « poilus », un gosse imberbe, au visage rose. Une balle au ventre. Plié en deux, le dos appuyé contre la paroi de terre gluante, il retenait des deux mains la vie rouge qui s'échappait de lui. J'appelai deux de ses camarades et ordonnai :

« — Au poste de secours, vite. »

« L'enfant leva sur moi des yeux déjà à demi vitreux :

« — Pas la peine, mon lieutenant, murmura-t-il dans un souffle. Je suis perdu. »

« Je me penchai et, avec des mots fraternels, j'essayai de le reconforter. Il hochait la tête :

« — Merci, mon lieutenant, mais il n'y a rien à faire. Je voudrais que vous écriviez à ma mère... »

« — Ce sera fait, je vous le promets. Je vais lui écrire que vous êtes blessé, mais que, bientôt, quand vous partirez en convalescence, elle aura la joie de vous embrasser. Donnez-moi son adresse. »

« Alors le petit qui s'appelait, mettons Durand, me donna le nom de sa mère : Dupont, si vous voulez... »

« L'alliance de ces deux noms me secoua comme une décharge électrique : Durand-Dupont, cela évoquait pour moi un procès en divorce dans lequel, plaidant pour le père, j'avais fait enlever à la mère la garde de son fils ! »

« Et voilà que ce fils, je le retrouvais ! Il était devenu un homme : il allait mourir ! Et, au seuil de l'éternité, ce n'était point son père qu'il appelait, c'était sa mère, à laquelle la justice des hommes l'avait arraché !... »

« Eh bien ! depuis, je n'accepte plus jamais



sans quelque scrupule de plaider procès pareil et encore faut-il que je sois absolument certain des torts de celui contre lequel je dois m'élever !

— C'est un scrupule qui vous honore grandement, Maître, et il ne me reste plus, après avoir remercié l'avocat, qu'à interviewer le ministre que vous avez été hier — et que vous serez peut-être demain.

Il rit :

— Ne touchons pas à la politique, voulez-vous ? J'ai été, c'est vrai, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Durant le temps que je détins ce portefeuille, ma femme s'est intéressée passionnément à la question de l'artisanat...

M^{me} de Moro-Giafferi ajoute, par manière de plaisanterie :

— C'est elle que vous devriez interviewer. Elle vous fournirait des indications curieuses sur la vie actuelle de l'artisanat, en France et même à Paris, car il n'est pas tout à fait mort, quoi qu'on en dise et en dépit du règne de la vapeur et de l'électricité. Elle sait, au fond de ruelles impossibles, le sculpteur sur bois qui vous taille en pleins troncs des dentelles précieuses, des figurines hautes comme le doigt ! Elle saurait vous mener chez le ferronnier qui se brûlerait les yeux plutôt que d'employer le chalumeau... Tenez, venez par ici, je vais vous montrer quelque chose d'amusant !

Cordial, l'ancien ministre me fait traverser le salon d'attente où, à 20 h. 30 qu'il est, s'alignent encore une dizaine de personnes et m'introduit dans une petite pièce. Du haut en bas, contre les quatre murs, se superposent des étagères et, sur ces consoles de chêne sombre, on a placé de la verrerie. De la verrerie soufflée à la bouche ! Ce sont d'amusants flacons qui affectent des formes diverses : silhouettes pansues de moines, violon aux cordes filées, corbeilles, horloges de campagne, maisonnettes et bateau, chevalier en armes et caravelle de haut-bord... Ils sont là, plusieurs centaines, emplis de liquides, chimiques je pense, imputrescibles à coup sûr. Et les éclairages, savamment combinés et disposés, font rutiler les rouges et les ocres, flamber les roses, phosphorer les verts...

— Tout ceci, voyez-vous, m'explique le maître, c'est ma femme qui l'a déniché et rassemblé là...

— M^{me} de Moro-Giafferi a constitué un vrai petit musée de la verrerie à travers les temps modernes et réalisé une admirable symphonie de couleurs !...

Il me tend la main, gentiment, franchement :

— Je lui rapporterai vos paroles. Elles lui feront plaisir. Et maintenant, après cette demi-heure de récréation passée à bavarder, je retourne aux affaires sérieuses.

Et c'est en échangeant un sourire que nous nous séparons.

ALEK PLUNIAN.

Plaidant pour le père, j'avais fait enlever à la mère la garde de son fils !

T

RAPU, comme ramassé sur lui-même pour bondir en avant, le verbe impérieux avec, parfois, des inflexions caressantes, le front tourmenté du penseur, le visage durement sculpté de l'homme d'action, tel m'est apparu le glorieux avocat dont les succès innombrables ne sauraient être énumérés ici. Il y faudrait plusieurs pages qui déborderaient singulièrement les limites de cet article.

Il me reçoit dans son somptueux cabinet à l'ameublement médiéval qu'éclairaient des vitraux aux chaudes couleurs et immédiatement, en homme qui n'a pas de temps à perdre, il s'informe :

— Que désirez-vous apprendre de moi ?

Comme je formule mon désir d'emporter pour les lecteurs de *Police-Magazine* quelques-uns de ses souvenirs touchant les grandes causes qu'il a plaidées, il secoue la tête dans un geste de refus :

— Je regrette de ne pouvoir vous satisfaire, me dit-il. Posez-moi d'autres questions : j'y répondrai très volontiers si je le puis. Mais des souvenirs ?... Non, c'est impossible ! Car j'ai du secret professionnel une conception si absolue que je me refuse même à dire les choses indifférentes et publiques qui auraient trait à ma pro-

— Merci, mon lieutenant, mais il n'y a rien à faire. Je voudrais que vous écriviez à ma mère...



Les Romanichels assassins

BOURGOIN

(De notre envoyé spécial.)

Où l'appelait personne ne savait au juste pourquoi on l'appelait le « père Cabot ».

En réalité, il se nommait Gabriel Cottaz et était âgé de quatre-vingts ans. Il vivait seul, de ses rentes, dans sa vieille ferme construite sur le plateau de Saint-Sorlin-de-Morestel (Isère).

C'était un brave homme, très estimé dans le pays et qui ne comptait que des sympathies. Parfois, quelqu'un de ses amis lui disait :

— Pourquoi vivre en solitaire ? Ce n'est pas prudent, à ton âge ?

Il haussait les épaules et répondait, en souriant :

— Bah ! Que voulez-vous qu'il m'arrive ?

— On ne sait jamais : il y a des vagabonds qui n'hésitent pas à commettre un crime.

— Me tuer, moi ? Mais tout le monde sait que je n'ai pas d'argent chez moi.

Tout le monde, sauf justement les vagabonds. Et puis ceux-là, ils vous tueraient pour pas grand-chose, pour des coqs ou des lapins.

Pour des coqs !

Il ne croyait pas si bien dire...

Mais le « père Cabot » se moquait pas mal de ces sages conseils et, malgré les insistances de son fils, chef de gare à Puygnan, il persistait à demeurer seul.

D'ailleurs, il était encore solide malgré son grand âge et, parfois, il aimait à dire :

— Celui qui voudrait venir m'embêter trouverait à qui parler !

Combien de vieillards, qui ont tenu de semblables propos sont tombés sous les coups de laches assassins. Mais le « père Cabot », lui, que la lecture des faits divers n'intéressait pas, ne pouvait point prévoir le tragique sort qui lui était destiné.

UN SPECTACLE D'ÉPOUVANTE Ce matin-là, 5 mai 1937, le garde champêtre de Saint-

Sorlin-de-Morestel, M. Châtaignier, profitant du beau temps, décida de monter sur le plateau pour voir ses vignes.

En passant devant la porte de son ami Gabriel Cottaz, le garde champêtre fut surpris de ne pas voir déjà levé celui qu'il savait avoir des habitudes très matinales.

— Père Cabot ? appela-t-il.

Un espèce de grognement lui répondit.

« Il vient de se lever, pensa M. Châtaignier ; laissons-le s'habiller. »

Et il continua son chemin jusqu'à sa vigne, non sans avoir annoncé :

— Je vous attends là-haut, dépêchez-vous.

Quinze minutes s'écoulèrent et le « père Cabot » n'apparut pas.

« Que peut-il bien faire ? » se demandait le garde.

Et, brusquement, il réalisa que le grognement entendu tout à l'heure n'était pas naturel : ne s'agissait-il pas plutôt d'un râle ?

Inquiet, M. Châtaignier redescendit en courant jusqu'à la ferme et, à nouveau, appela :

— Père Cabot !

Et toujours le même son étrange.

Cette fois, il n'y avait plus de doute à avoir : on se plaignait là dedans, on gémissait...

Le garde champêtre tourna le bouton de la porte et entra.

Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux.

Dans la chambre à coucher, près du lit, M. Gabriel Cottaz, vêtu seulement de sa chemise, gisait sur le sol. Autour de sa tête, une large flaque de sang formait une rouge auréole.

Et le pauvre « père Cabot » qui faisait :

— Rrr... Rrr... Rrr...

C'était épouvantable !

— Qui vous a frappé ? demanda M. Châtaignier, penché sur le blessé.

Il n'obtint qu'une seule réponse :

— Rrr... Rrr... Rrr...

— Qui vous a frappé ?

Parce qu'il n'y avait aucune hésitation à avoir : on voyait tout de suite, au désordre régnant dans la pièce, qu'on se trouvait en présence d'une tentative de meurtre ayant suivi ou précédé un cambriolage en règle.

Que faire ? Le garde champêtre épongea le sang qui maculait la tête du vieillard et descendit au village aussi vite qu'il put pour donner l'alerte :

— Monsieur le maire ! on vient d'assassiner le « père Cabot » !

— Hein ?

— C'est-à-dire qu'il n'est pas mort, mais il n'en vaut guère mieux.

Où est-il ?
Chez lui.
J'y vais, cours prévenir le docteur et les gendarmes.

Une demi-heure plus tard, le blessé était transporté en automobile jusqu'au pavillon chirurgical de l'hôpital de Bourgoin où l'on jugeait son état désespéré : il avait eu le crâne fracturé, à plusieurs endroits, à l'aide d'un instrument contondant.

Qui l'avait frappé ? On essaya de l'interroger, mais le choc cérébral qu'il avait reçu le maintenait dans un état de délire presque permanent et il ne pronon-

cinquante francs en pièces d'or et cinq ou six cents francs en pièces d'argent que la victime dissimulait dans une vieille boîte de conserve.

On, il fallait le chercher parmi les bohémien-

A premier abord, la tâche des enquêteurs s'avérait facile puisque des romanichels avaient campé, près de l'école, à Saint-Sorlin-de-Morestel, quelques jours avant le drame et qu'il y avait de fortes chances pour qu'ils fussent encore dans la région.

A leur sujet, l'instituteur donna les précisions suivantes :

Je les ai bien vus, puisqu'ils sont restés plusieurs jours. L'un d'eux était d'une force peu commune : je l'ai vu une fois soulever tout seul l'arrière de sa vieille voiture pour permettre à un de ses compagnons de remettre en place le cric qui avait glissé. Il avait des yeux très clairs et portait une veste de cuir.

Une veste de cuir, comme le bohémien accusé par le « père Cabot » !

Les gendarmes établirent, en outre, que

Toutes durent être abandonnées, à la grande déception des gens de Saint-Sorlin-de-Morestel qui disaient :

— Il ne sera donc jamais vengé, le pauvre vieux ?

C'est malheureux !

Pourtant, ce bohémien a la veste de cuir...

On en a trouvé une douzaine qui étaient grands, forts, et portaient une veste de cuir.

Alors ?

Comment voulez-vous trouver le vrai coupable ?

Mieux valait les inculper tous, des bandits pareils !

D'accord, mais la loi n'admet pas cela.

C'est bien dommage.

Des semaines, puis des mois s'écoulèrent ; on ne parla plus que de temps à autre de la mort du « père Cabot » et, au début de cette année, on ne parlait déjà plus de la sanglante tragédie qui s'était déroulée, le 5 mai dernier, dans la ferme bâtie tout en haut du plateau de Saint-Sorlin-de-Morestel, à six cents mètres du village.

UNE LUEUR D'ESPOIR Or, tout près de là, se produisit, un jour, une autre agression : à Saint-

Victor-de-Cessieu, M^{me} veuve Debiez fut attaquée par des romanichels qui ne rencontrant chez elle aucune résistance, la dévalisèrent, mais l'épargnèrent.

M^{me} veuve Debiez, comme le « père Cabot », habitait une ferme isolée.

M^{me} veuve Debiez, comme le « père Cabot », s'était trouvée en rapport avec des gitans.

Un rapprochement entre les deux affaires ne s'imposait-il pas ?

Les commissaires Wattard et Trifle, de la dixième brigade mobile, ne manquèrent pas de le faire, ce rapprochement.

Restait à découvrir les coupables.

Les auteurs de l'agression de Saint-Victor-de-Cessieu furent rapidement identifiés et deux d'entre eux furent arrêtés, à Cognin (Savoie). Il s'agissait de Pierre Winstenstein et de son cousin, Jean Winstenstein. Mais ce n'étaient là que deux comparses et les véritables coupables, en réalité, étaient déjà inculpés pour une autre affaire : c'étaient les nommés Gorand, Secula et Scheid.

Seulement, il s'agissait de savoir si les Winstenstein étaient également coupables du crime odieux de Saint-Sorlin-de-Morestel.

Déjà, les policiers en étaient convaincus.

AVEUX Les « romanis » Gorand, Secula et Scheid ne pouvaient être les coupables, car ils avaient un alibi formel pour la nuit du 4 au 5 mai 1937.

Par contre, les Winstenstein, eux, n'avaient pas d'alibi. Encore fallait-il prouver leur culpabilité.

Ce fut un racontar d'ivrogne qui permit aux policiers de les démasquer, ainsi qu'on va le voir :

Un jour qu'il était ivre, un vieux nomade, Charles Winstenstein, avait confié à un colporteur de ses amis :

— Mon fils Jean et son cousin Pierre ont « fait » un vieillard. L'embêtant, c'est qu'il est mort. Sale affaire...

Puis il avait ajouté :

— D'ailleurs, maintenant, ils sont tranquilles, car ils ont liquidé les « coqs ».

Et l'ami du « père Cabot » qui avait dit :

On tue parfois pour des coqs ou des lapins !

Mais les « coqs » dont parlait Charles Winstenstein, c'était — en langage roman — des louis d'or.

Or on se souvient que M. Cottaz possédait des pièces de ce précieux métal.

Le vieillard assassiné était donc vraisemblablement le fermier du plateau de Saint-Sorlin.

La piste tenait.

Il fallait la suivre d'urgence.

C'est à cette tâche que s'attelèrent à nouveau les commissaires Trifle et Wattard.

Ceux-ci commencèrent par établir que les Winstenstein devaient se trouver, à l'époque du crime, en compagnie de deux autres « romanis » aussi mal notés qu'eux, les frères Gatt, François, dit « Roulette », et Auguste.

On commença donc par demander à Jean Winstenstein :

— Tu connais les frères Gatt ?

— Non.

— Pourtant, toi et les tiens voyagez ensemble, l'année dernière, dans la région de Saint-Sorlin ?

— Peut-être bien, mais il y a tellement de Gatt, chez nous...

— On te parle de François et d'Auguste Gatt.

— Connais pas.

— Et le « père Cabot », tu le connaissais ?

Cette fois, l'homme sembla se troubler mais il se reprit bien vite et protesta véhémentement de son innocence :

— Moi, tuer quelqu'un ? Voler peut-être, à la rigueur, mais tuer ? Jamais.

— Des témoins l'ont pourtant vu, à Saint-Sorlin, chez M. Gabriel Cottaz ; tu lui as même acheté des vieux chiffons pour une somme de vingt-six francs.

— Ces témoins mentent.

(Suite page 14.) GEO GUASCO.

DRAME EN PROVENCE



Un affreux drame de la terre s'est déroulé au village de Robion, près de Cavailhon (Vaucluse). Un cultivateur, Joseph Marcellin Brun, a été assassiné à coups de pioche sur la tête son épouse, d'origine italienne, qui était sur le point d'être mère. Les deux époux s'étaient disputés au sujet de la vente de récoltes. M^{me} Brun a été transportée à l'hôpital d'Avignon dans un état désespéré. En haut : Le pittoresque village de Robion (Vaucluse). Au-dessous : La ferme du crime. En médaillon : L'assassin. (Rap.)

çait que des phrases dépourvues de tout sens. Cependant son fils, qui ne quittait pas son chevet, put obtenir, aux rares moments de lucidité du malheureux, quelques renseignements sur ses agresseurs :

C'étaient trois bohémien... murmurait le vieillard.

Puis encore :

Trois. L'un d'eux avait une blouse en cuir.

Quelques jours plus tard, malgré les soins qui lui avaient été prodigués, le pauvre « père Cabot » rendait le dernier soupir.

PREMIÈRE ENQUÊTE Pendant ce temps, l'enquête s'était poursuivie activement.

Nous avons dit que le vol était, sans aucun doute, le mobile du crime ; en effet, le logis de M. Gabriel Cottaz était dans un état indescriptible : tous les meubles avaient été fouillés et le contenu de leurs tiroirs était éparpillé sur le sol ; la literie était éventrée et même la vieille horloge l'avait été aussi, sans doute pour voir si elle ne recelait pas un trésor ; dans la cour, des papiers de famille, jonchaient la terre. On avait tout fouillé minutieusement.

On avait tout fouillé et, selon l'avis de M. Cottaz fils, on avait emporté deux cent

ces romanichels avaient été en rapport avec M. Gabriel Cottaz pour lui acheter, un jour, des vieux chiffons moyennant une somme de vingt-six francs. Ils avaient payé avec un billet de mille ; ils avaient donc vu où l'octogénaire allait chercher sa « boîte de conserve-coffre-fort » pour leur rendre la monnaie.

Ces éléments étaient-ils suffisants pour identifier les coupables ?

Les enquêteurs le crurent tout d'abord, mais ils durent bientôt déchanter. Les « romanis » sont nombreux, ils se ressemblent tous, ils portent souvent les mêmes noms, ils se déplacent sans cesse et, surtout, ils mentent sans arrêt.

On retrouva pourtant ceux qui avaient séjourné à Saint-Sorlin-de-Morestel et on les interrogea : ils protestèrent de leur innocence en manifestant le plus grand étonnement.

On en arrêta même un, plus suspect que les autres ; il nia, dédaigneux, le sourire aux lèvres. Somme toute, il n'y avait rien de précis contre lui et, après trois semaines de détention, il fut remis en liberté, le juge d'instruction chargé de l'affaire ayant rendu un non-lieu en sa faveur.

D'autres pistes furent encore suivies, plus embrouillées les unes que les autres,

le Coup de l'Ascenseur



Ce soir-là, Dédé la Cravate, ainsi appelé parce que, jadis, il vendait à la sauvette des cravates à cent sous pièce dans un parapluie retourné, arriva passablement en retard au bar du boulevard de Clichy où il a coutume de fréquenter.

Car, ponctuel comme un rond de cuir blanchi par trente ans de papperasses, Dédé venait chaque soir prendre son apéritif à sept heures très précises. Par extraordinaire, huit heures s'apprêtaient à sonner à la pendule-réclame fixée par une chaînette au-dessus de la caisse, quand je vis la silhouette de Dédé s'extirper d'un taxi qui stoppait devant la porte du petit café.

— Je suis en retard, aujourd'hui, dit-il en me tendant la main.

Puis, se tournant vers le garçon de comptoir qui préparait des olives vertes dans une soucoupe, il commanda :

— Du même, Étienne !

Que nos lecteurs ne soient point choqués par les louches fréquentations du signataire de ces lignes ! C'est le métier — et rien que ça — qui veut que je me trouve de temps à autre à l'apéritif du soir au bar X...

— Pourquoi es-tu en retard ? Des ennuis ? Ta femme ?

— Non, vous n'y êtes pas du tout. Une affaire que j'étais en train de réaliser !...

— Honnête ?...

Il se mit à rire :

— Vous n'y pensez pas ! Un coup de truand, plutôt ! Si vous saviez le truc que je pratique en ce moment !...

— Ah ! toujours pareil... La petite escroquerie chez les commerçants ?...

— Non, pas du tout ! C'est le coup de l'ascenseur. Vous savez bien !

Je dus reconnaître que j'étais ignorant de ce nouvel expédient.

Aussi dut-il me l'expliquer tout au long, cette astucieuse combine dont j'espère que nos lectrices feront leur profit... pour mieux se défendre, s'entend !

C'est assez bien imaginé et facile à exécuter.

Mais laissons parler Dédé la Cravate en sa langue savoureuse :

— Vous comprenez, je « drague » sur les grands boulevards, rue Tronchet, autour des magasins, dans les quartiers chic, quoi ! Et je file les gonzesses...

— Quelles femmes ? Les tapins ?...

— Mais non, vous n'y êtes pas du tout... Que voulez-vous que j'affaire avec la Bergeronnette, Gisèle, ou Mado les Beaux Yeux ?... Que dalle ! Ce que je cherche, c'est la bourgeoise, la mondaine, la femme honnête et élégante, celle qui a de beaux manteaux de fourrure et des « pompes » du bon bottier... Les autres, macache ! Alors, je leur file le train et j'attends qu'elles rentrent dans une maison... Je continue à les suivre sous la porte cochère, pas comme si je voulais chasser, mais comme un homme sérieux et correct... Et, là, de deux choses l'une : ou il y a un ascenseur, ou il n'y en a pas ! S'il y en a, ça va, c'est dans la poche ! Je m'arrange pour me trouver en même temps qu'elle devant la porte...

— Madame, que j'y fais poliment en ouvrant la lourde pour la laisser passer.

— Pardon, qu'elle répond en s'engouffrant dans la cabine.

Le travail de Dédé va commencer.

Il pénètre à son tour dans l'ascenseur et s'enquiert :

— Quel étage ?

— Troisième...

— Bon ! moi, c'est le cinquième...

Et il appuie sur le bouton du tableau.

L'appareil décolle du rez-de-chaussée, grimpe.

Les yeux levés, la dame guette les étages, un à



Il enjambe la porte d'étage et saute prestement à terre.

un. Lui, du coin de l'œil, il lorgne le tableau.



L'odieux individu avait tenté d'abuser de la jeune femme.

Craac ! Voilà l'appareil qui s'immobilise tout à coup entre deux étages.

C'est la panne.

— Oh ! zut alors, c'est bien ça, les ascenseurs, maugrée Dédé comme si la panne était fortuite.

Car c'est lui qui, pendant l'ascension, sans que la femme surprenne son geste, a appuyé sur le bouton « Arrêt ».

— Mon Dieu, qu'allons-nous faire ? se lamenta la dame.

— Appelons le concierge...

Et il presse le bouton

l'appareil pour le cas où quelqu'un, en bas, l'appellerait.

Il se cramponne à la cage de fer forgée, enjambe la porte d'étage, et saute prestement à terre.

La dame a suivi du regard les acrobaties de son compagnon de cabine. Elle en ferait bien autant pour quitter l'ascenseur bloqué... Mais pourra-t-elle, toute seule, encombrée de son sac à main et de sa cape de fourrure, se livrer à cet exercice ?...

Dédé a sans doute deviné sa pensée puisque, galamment, il propose :

— Si vous voulez que je vous aide à descendre ? C'est très facile !

— Vous êtes bien aimable, monsieur.

— Tenez, passez-moi d'abord le plus embarrassant : votre sac... Après, vous aurez les mains libres...

La dame obéit, tend son sac...

Dédé s'en empare, et, sans même jeter un coup d'œil sur les jambes gainées de soie de sa victime, descend quatre à quatre l'escalier...

La malheureuse devra attendre l'arrivée du concierge, alerté par ses cris, pour sortir enfin de cette fâcheuse position entre ciel et terre. Quant à Dédé, il n'a pas tardé à prendre le large.

La fin du cynique récit de ses exploits fut ponctuée par un ricanement sonore.

— C'est bon, c'est bon, ce turbin ! pouffait-il.

— Et combien te rapporte-t-il ?

Il hésita quelques instants avant de répondre :

— Je ne peux pas encore m'en faire une idée. Il n'y a que trois jours que je pratique le coup !

Et, sortant son portefeuille, il chercha parmi les papiers qui s'y trouvaient une coupure de journal qu'il me tendit :

— Mordez voir ce qu'ils racontent !

Je lus ce bref entrefilet :

La dame obéit, tend son sac.

Un jeune homme brun, assez élégant, pratique le coup de l'ascenseur dans le quartier de la Madeleine.

Hier, il bloqua entre deux étages un ascenseur dans l'immeuble... rue Tronchet, et tendit la main à une dame pour l'aider à sortir de la cage. Celle-ci lui remit d'abord son sac à main renfermant 7 000 francs et l'homme disparut aussitôt.

Il opéra de même... boulevard Haussmann, où il déroba un sac à main contenant une somme de 2 000 francs.

J'en savais assez.

Je pris congé de mon peu recommandable compagnon.

Et dois-je avouer que, depuis, je consulte avec une plus grande attention la rubrique des faits divers, m'attendant toujours à y lire en gros caractères :

On arrête le spécialiste du coup de l'ascenseur.

Je crus bien un jour que Dédé la Cravate avait été appréhendé par les policiers lorsque je découvris, à cette même rubrique, un entrefilet relatant l'arrestation d'un satyre qui exploitait le coup de la panne.

Durant cet « arrêt momentané », l'odieux individu avait tenté d'abuser de la jeune femme avec qui il était monté.

Mais, aux cris poussés par celle-ci, le concierge accourut et le satyre des ascenseurs fut entraîné au commissariat.

Dédé la Cravate a dû bien rigoler en lisant ce fait divers...

JEAN BAZAL.

La dernière cigarette

Le corps fut apporté à la morgue de l'hôpital Tennon. Il avait été découvert le matin même dans un coin d'ombre de cette impossible impasse de Pékin, là-haut à Belleville. Il fut amené à la Morgue, comme tout corps d'un malheureux humain trouvé décédé sur la voie publique.

Un cadavre de plus ! Les vêtements étaient loqueteux. L'homme paraissait âgé de cinquante ans environ.

Machinalement, à l'entrée à l'hôpital, on fouilla dans les poches, histoire de trouver un papier d'identité et de pouvoir remplir régulièrement les fiches administratives. Les papiers étaient au nom de Georges Durand !

Georges Durand ! Quelque chose d'anonyme parmi les anonymes !

Et on installa le « client » à la Morgue. — Demain, les toubibs diront de quoi il est mort, fit un infirmier.

— Pour sûr dans la rue... C'te nuit... y faisait froid. Ça doit être une congestion.

— C'est ce que disaient les flies qui l'ont amené...

— Certain que c'est quelque chose dans ce goût-là... Congestion ou embolie.

Bref, c'était un mort comme tant d'autres morts.

Cela faisait, cette nuit-là, sur la terre, un Durand de moins.

Et puis le matin arriva.

L'hôpital sortit de sa douloureuse somnolence nocturne.

L'heure arriva de la tournée officielle à la Morgue.

Le corps de Durand fut présenté aux médecins.

Rien ne faisait présager le moindre mystère.

Pas de blessure... Le visage déjà boursoufflé avait quelque chose de naturel dans ce que l'on appelle la mort.

On allait délivrer le permis d'inhumer lorsqu'un des médecins remarqua :

— Regardez le cou.

— Quoi ?...

— Oui, regardez le cou.

— Qu'a-t-il ?

— Vous ne voyez pas ?... Constatez... Il porte des marques très nettes de strangulation !

Un silence soudain s'abattit sur le petit groupe. Quelqu'un fit :

— Alors ?...

— Une réponse parvint, catégorique :

— Eh bien ! c'est simple : cette mort n'est pas naturelle...

— Ce serait... ?

— Exactement... un assassinat !

Le mot tomba comme une pierre dans une mare.

Du coup, l'anonyme Durand, l'anonyme cadavre du nommé Durand reprenait de par de là la mort une personnalité. Il redevenait Georges Durand ! Georges Durand l'homme assassiné !

Même dans une morgue, une telle constatation produit son petit effet.

— D'où vient le corps ? Quand l'a-t-on amené ?

— Il venait d'où ?

— On l'a découvert passage de Pékin.

— Téléphonnez au commissariat du quartier. Prévenez... faites le nécessaire...

C'est ainsi que M. Moussu, commissaire de police du quartier de Belleville, apprit qu'il aurait à s'occuper d'un assassinat.

■ ■ ■

Ce n'était pas une chambre. C'était un capharnaüm.

On n'y faisait pas du bruit. On y menait grand tapage.

Si, dans le coin, l'affaire ne faisait pas d'avantage scandale, c'est que la chose est assez répandue, assez usitée !...

Sans cela !

Ils étaient trois à habiter si l'on peut dire, dans la pièce. Le père, le fils et la maîtresse du père.

Joli trio !

Après avoir bu ferme, c'était à qui criait le plus fort des trois.

Et les jurons, les grossièretés, les menaces de pleuvoir pire qu'un jour d'averse.

On ne s'arrêtrait de se chamailler qu'à bout de force.

Dans cette compétition au « finish », la femme devait avoir normalement le dessous. Elle l'eut. Elle se retira sagement du champ de la bataille.

Quelques jours avant le drame, elle tira bien gentiment sa révérence.

Elle s'appelait Charlotte Baroin.

Elle avait quarante-trois ans. C'était une fille soumise... mais pas à ce genre de sport. Elle préférait l'autre !

Et Durand père et fils restèrent en tête à tête.

Georges Durand, cinquante-deux ans, sans profession ni travail.

Charles Durand, vingt et un ans, sans travail, chômeur depuis pas mal de temps comme ouvrier plombier sans emploi.

Le théâtre du tête-à-tête était une pièce sise 15, passage de Pékin.

Un taudis.

Pourquoi l'on s'y chamaillait ? Pourquoi l'on s'y battait ?

Le désœuvrement. L'alcool.

Qu'est-ce qu'on pouvait bien boire entre Durand père et fils !...

Le malheur est qu'on avait le vin triste.

Un vin absolument désolant, démoralisant, brutal et vindicatif.

C'est chose qui arrive lorsque le vin est nourriture pour l'esprit, mais pas dans la joie, la gaieté, la tranquillité du lendemain... lorsqu'il est nourriture, assommoir pour oublier les misères de la vie.

Alors, là, le vin est triste.

Irrémédiablement.



Charles Durand interrogé par le commissaire Moussu. (Rap.)

Encore une illusion qui ne profite qu'aux heureux de la terre.

C'est une constatation.

Et, quand on était saoul chez les Durand, on était plus triste qu'avant.

On était ivre tous les jours.

Georges Durand rentrait chez lui les jambes en coton.

Charles Durand rentrait en chaloupées qui faisaient la rue trop étroite pour ses zigzags.

On les voyait passer.

On haussait les épaules.

On entendait une heure plus tard les échos d'une dispute tonitruante.

Les plus sages disaient :

— Un de ces jours, ça finira mal.

Comme toujours, les plus sages ne bougeaient pas. Les autres encore moins.

Cela a fini mal.

Le père Durand est mort, étranglé par son fils.

■ ■ ■

Cela fait trois heures que Charles Durand est au commissariat de police de Belleville.

Trois heures qu'il ne desserre pas les dents.

On l'a amené là dans une demi-hébétéude. Il n'en est pas encore sorti.

Évidemment, M. Moussu, le commissaire, lorsqu'il eut appris tout ce que la mort du père Durand pouvait receler comme drame, n'eut qu'une idée :

— Aller au domicile du défunt.

C'est le début normal d'une enquête.

Il verrait bien ce que l'on allait lui dire du mort.

Sur place, il trouva Charles Durand qui ronflait sur sa paillasse.

— Qui es-tu ? Que fais-tu là ?

L'autre avait ouvert un œil, s'était retourné et s'était replongé tout aussitôt dans son somme.

Il euvait son vin.

— Veux-tu te réveiller ! Qui es-tu ?

— Ça vous regarde pas !

L'affaire avait été longue et pénible. Rien à sortir du dormeur. Tant et si bien qu'on l'avait conduit tout droit au poste.

Charles Durand, nous le savons, en ce lieu, persista dans son mutisme.

Cette mauvaise volonté fut comme un trait de lumière pour les enquêteurs.

— Ce doit être lui qui a fait le coup. Cuisinons-le à fond.

Durand résista tant qu'il put, puis il avoua :

— Oui, c'est moi... c'est moi qui ai descendu mon père.

Il expliqua. Les explications furent plus ou moins nébuleuses, plus ou moins précises. A tout prendre, on peut les retracer comme suit.

— Mon père ne faisait rien... à vrai dire moi non plus... Notre principale occupation était d'engloutir le plus de litres de rouge possible. Après... après... on se disputait... Ce que personne ne pourra nier, je pourrai le prouver, c'est que le plus clair de l'argent de poche de mon père provenait de mon allocation de chômeur.

Et tout le drame s'explique à savoir que, ce soir-là précisément, Charles Durand était allé chercher son allocation.

A cette pensée, Georges Durand, le père, avait à l'avance planté quelques drapeaux dans les zines du voisinage.

Quant à Charles, le fils, argent en poche, il s'était arrêté à tout mastroquet qui se trouvait sur sa route.

Et puis des stations qui comptent !...

Résultat : à huit heures du soir, le père et le fils, aussi « noirs » l'un que l'autre, se retrouvaient face à face dans la petite chambre du passage de Pékin.

Quoi qu'il en soit, il trouva bientôt le chemin de sa couche où il se laissa glisser dans un profond et réparateur sommeil.

■ ■ ■

Des regrets ? Charles Durand en exprima quelques-uns... Pas trop. N'était-il pas en état de légitime défense ?

En vérité, sans se soucier plus avant de l'avenir que lui réservent les jurés de la Seine, il ne cacha pas sa satisfaction de demeurer pour le moment en prison.

— Je dormirai en paix et mangerai tous les jours, fit-il.

Les juges apprécieront combien de temps Charles Durand mérite de profiter de ce régime qui lui convient si bien.

PHILIPPE ARTOIS.

Les Romanichels assassins

(Suite de la page 12.)

Il n'y avait rien à faire, il ne voulait pas en démordre ; il niait tout, farouchement.

Les enquêteurs décidèrent d'user de patience et de le laisser tranquille quelques minutes. Puis les questions reprurent nettes, implacables :

— Où étais-tu, dans la nuit du 4 au 5 mai dernier.

— Je ne sais pas.

— On t'a vu à Saint-Sorlin.

L'interrogatoire aboutit enfin.

A quatre heures du matin, harassé, vaincu, Jean Winsterstein entra dans la voie des aveux :

— Oui, c'est moi, dit-il.

Et il commença son effrayant récit :

— C'est lors de notre séjour à Saint-Sorlin-de-Morestel que nous avons décidé de dépouiller le père Cabot. Nous sommes partis du village fin avril, mais avec l'intention de revenir au début de mai.

— L'expédition fut décidée pour la nuit du 4 au 5 mai. Nous étions quatre. Nous avons quitté Briol, dans l'Isère, à 23 heures. Trois quarts d'heure plus tard, nous étions devant la ferme de M. Cottaz.

— Celui-ci était couché. Trois d'entre nous l'ont tiré de son lit et ont essayé de le maîtriser ; mais cela n'alla pas sans mal, car le père Cabot, encore très fort, se défendait avec énergie. Pendant que mon cousin le maintenait à terre, on commençait à fouiller les meubles.

— Ne trouvant pas le gros magot qu'on s'attendait à trouver, on a demandé à notre victime où il cachait son argent. Le vieillard a refusé de nous répondre.

— On l'a « cogné » alors à coups de crosse de revolver sur la tête, à coups de bâton et de pied dans les côtes, mais rien n'a pu vaincre son mutisme.

— L'un de nous, furieux, lui a martelé la tête contre le sol jusqu'à ce qu'il ne donnât plus signe de vie. Ensuite, on a pillé la ferme, mais on n'a pas trouvé autant qu'on l'espérait. Pierre Winsterstein nous a donné trois cents francs et a gardé le reste pour lui. On a aussi emporté une bombonne de vin blanc prise à la cave.

— Enfin, on est reparti en automobile, laissant le père Cabot, qui gémissait faiblement, étendu sur le sol.

— C'est tout ?

— C'est tout.

Et tes complices ?

Mes complices, c'étaient les frères Gatt, vous l'aviez deviné.

■ ■ ■

Le mystère était éclairci.

Mais, au moment où nous allions quitter Bourgoin, nous apprenions qu'un des frères Gatt, Auguste, venait d'être arrêté à Meylan (Isère).

Il ne restait plus en fuite, des quatre effroyables malfaiteurs, que le plus dangereux, le chef, François Gatt, dit « Roulette ». On venait de le signaler à Grenoble et on le recherchait. Et tous ceux qui étaient chargés de le retrouver espéraient réussir bientôt.

Tant mieux ! G. G.

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

■ ■ ■

UN POLICEMAN PRUDENT



DANS les rues les plus encombrées de Londres, aux environs de Trafalgar Square et du Strand, les policemen de la circulation disposent, comme les nôtres avenue de l'Opéra, d'une petite estrade. Du haut de cet observatoire, qui, en certains endroits, est remplacé, chez nous, par la plus noble conquête de l'homme, le policeman règle le trafic et actionne ses sonneries. Mais vous remarquerez le cadenas de belles dimensions qui ferme le casier astucieusement aménagé sous les pieds du « Tommy ». Là, le serviteur de la loi dispose son manteau sur un rayon ad hoc et, rassuré par une fermeture aussi sérieuse, notre homme n'aura plus à y penser jusqu'à la fin de son tour de garde. C'est une petite idée de rien du tout, mais qui méritait d'être mise à exécution. A quand le casier porte-manteaux pour les braves agents de la circulation à Paris comme dans toutes les grandes villes de chez nous? (Rap.)

Causes Salées DANS LES ARCANES DE LA POLICE ALLEMANDE

(Suite de la page 10.)

(Suite de la page 9.)

sourit le président. Avez-vous vu les agents avec l'inculpé ?

— Je ne les ai pas vus, mais ça ne m'étonnerait pas. Il y en a qui aiment les télégraphistes; d'autres, c'est possible que ce sont les agents...

— Mais il ne s'agit pas de cela. Avez-vous vu l'inculpé ?

— Monsieur le président, pardonnez-moi de vous interrompre, mais il se peut que monsieur soit un « inculpé » comme vous dites, moi je ne sais pas si, au fond, il a vraiment ces mœurs... Pourtant il n'en a pas les manières... Les « inculpés », ça fait des grâces comme les femmes...

— Mais non !... « Inculpé » signifie personne accusée...

— Ah !... Je veux bien.

— Donc avez-vous vu l'inculpé molester les agents ?

— Non, il n'y flanquait pas de coups de pied dans les mollets... Je ne l'ai pas vu molester... Et puis, je n'ai rien vu... J'étais déjà remontée après avoir constaté qu'ils s'amusaient à la coloniale... C'est assez drôle ce truc-là... Mon mari, qui était colonial, a essayé de me l'apprendre en me faisant suivre sur des petits dessins... des petits dessins chinois, mais j'ai jamais trouvé le mouvement...

— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

L'inculpé, qui a eu une belle conduite pendant la guerre, est finalement acquitté. Le président se tourne alors vers le mage Houah et fait dans un nouveau sourire :

— Je commence à croire à vos talents.

— Vous n'êtes pas le premier... ni le dernier, remercie le mage.

Un voleur à la tire est-il arrêté ? L'enquête doit faire ressortir quelles sont ses habitudes, ses fréquentations (depuis ses proches jusqu'aux simples connaissances). La vie de toutes ces personnes est passée au crible, elle est « fichée ». Et en avant le travail des spécialistes ! Cela aboutit à des graphiques soignés, de façon que les relations du délinquant soient aperçues sur-le-champ. Paperasse formidable, mais bien utile, parfois.

Qui a volé volera, professent les policiers allemands. Ce n'est pas toujours exact, mais il arrive qu'en cas de récidive un complice, un receleur seront découverts par le simple examen des fiches et des graphiques, des dossiers et des photos conservés dans la fameuse chambre. Poussant leur système jusqu'à ses extrêmes conséquences et ne reculant décidément pas devant l'accumulation des dossiers poussiéreux, les Allemands se sont encore mis en tête de réunir la documentation la plus complète sur les « grands internationaux », leurs bandes, leurs procédés, leurs démêlés avec les polices étrangères.

Tel trafiquant français ou belge serait fort surpris d'apprendre que les détectives munichois sont peut-être mieux informés sur son compte que ceux de son propre pays.

As de la cambriole, caissiers infidèles, gangsters de tout poil qui devez fuir le théâtre de vos exploits, n'avez surtout pas la malencontreuse idée de vous réfugier sous les chênes centenaires de la Ludwigstrasse ! Ce serait vous jeter dans la gueule du loup...

M. L.

Le Festin de la Mort



CHANG sortit de sa maisonnette située à la limite du village Tchéou-Tchéou, au sud de Kai-Fong, dans la province chinoise du Honan. Il avait l'air d'un homme profondément abattu; sans voir où il marchait, il trébuchait plusieurs fois et finit par s'asseoir sur un tronc d'arbre. La femme de Tchang, Li, décharnée, tremblante, le suivait des yeux.

Enfin, Tchang parla. — Il ne nous reste plus rien, dit-il, des bandits ont pillé notre maison, des soldats ont emporté notre récolte, notre fils a été blessé dans un combat contre les Japonais, à Chapei. L'usurier Tsao-Tao ne veut plus me prêter la moindre somme et réclame le remboursement de ce que je lui dois.

— Écoute, Tchang, répondit sa femme, je peux te donner de l'espoir. J'ai jeté les dés de racine de bambou pendant que tu étais chez Tsao-Tao. Ils m'ont prédit le bonheur. Nous aurons beaucoup d'argent.

— Ce n'est pas possible, rétorqua Tchang. Comme Tsao-Tao s'est moqué de moi, de même, les racines de bambou se sont moquées de toi.

Puis, il dit : — Il faut tuer notre dernière poule. Prépare-la bien comme je l'aime, mais ajoute aux épices beaucoup de poison que je garde toujours près de ma couche. Ce sera notre dernier repas qui nous débarrassera du fardeau de la vie.

Au cours des trente ans de leur vie commune, Li n'avait jamais désobéi à Tchang. Elle tua donc la poule et la prépara selon sa recette, puis l'assaisonna avec du poison.

A peine Tchang et Li s'étaient-ils installés pour leur dernier repas qu'ils entendirent le bruit de sabots de chevaux devant leur maison. Six hommes, six bandits venaient les piller, peut-être les tuer.

— On ne peut plus mourir tranquillement, dit Li.

Tchang l'entraîna dans leur chambre. — Quel festin ! cria le chef des bandits en faisant irruption dans la maisonnette. Au bout de quelques minutes, le poulet était dévoré par les six bandits. Mais ils n'eurent pas le temps de quitter la table que le poison les foudroya.

— C'était, en effet, un festin de la mort, murmura Tchang en sortant de sa cachette. Li se mit à fouiller les cadavres des bandits et trouva sur eux plus de 500 dollars.

— Nous voilà riches ! cria-t-elle. Le bambou n'a pas menti !

— Mais comment expliquerons-nous la mort de ces six hommes ? répondit Tchang plus sceptique. Et qui dit qu'on ne nous confisquera pas cet argent ?

Il exposa son cas aux autorités et fut très surpris de l'effet produit : non seulement on ne lui prit pas les 500 dollars, mais on lui en versa encore 1000, la tête du chef de la bande ayant été mise à prix. Deux jours plus tard, le fils de Tchang arriva en convalescence chez son père. Mutilé, il n'ira plus au front. Avec son père, il exploitera une grande ferme, loin des bandits et des avions japonais.

— Les racines de bambou ne mentent jamais ! répète maintenant Li, la femme du riche Tchang.

ANDRÉ-G. BLOCK.



ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

Pilules Orientales

Développement, Raffermissement, Reconstitution des Seins

Flacon avec notice contre remboursement: 21 fr. — J. RATIE, Ph^m, 45, rue de l'Échiquier, PARIS (10^e)

LE PASSAGER DU "POLARLYS"

(Suite de la page 3.)

« Quand j'ai entendu qu'on ne faisait pas d'escale, j'ai eu envie de me montrer... Puis je lui ai laissé jouer sa chance jusqu'au bout... »

— Inouï... ! gronda entre ses dents Evjen qui examinait avec une curiosité croissante l'étrange échantillon d'humanité qu'il avait devant lui.

— Il n'y a rien d'inouï du tout... riposta Krull, Ou plutôt ce n'est inouï que pour des gens comme vous, qui ont une femme, des gosses et pas de vices... Donnez-moi seulement deux mois et je vous fais courir aux quatre cent mille diables pour trouver une pincée de drogue... Il a eu de la malchance... Il a exagéré... La morphine n'est pas faite pour les gaminés... Après, ma foi ! c'est le trac qui l'a poussé... Et le trac est capable de vous faire faire n'importe quoi... Il se tordra vers le hublot en haussant les épaules.

— Maintenant, il est tranquille ! conclut-il. Est-ce que je dois aller pelletter du charbon ?...

(A suivre.)

G. S.

VOIES URINAIRES

Cystite, urétrite, écoulements, goutte militaire, hypertrophie de la prostate

Pagéol le premier antiseptique urinaire
RAJEUNIT LA PROSTATE

JHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.- Rens. gratuits. Ec. service 605 PO

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivoire »	Soie blanche fine. La dz.	12.
« Réservoir ivoire »	»	13.
« Veloté »	Soie rose ext.-fine.	14.
« Rése. voir velouté »	»	15.
« Naturel »	Soie brune surfine.	16.
« Réservoir naturel »	»	17.
« Cristallin »	Soie blonde superfl.	18.
« Réservoir cristallin »	»	19.
« Pelure »	Soie peau ext.-superfl.	20.
« Réservoir pelure »	»	21.
« Latex »	Soie tactée invisible	22.
« Renforcé »	Lavable extra.	23.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	24.
« Supersochair »	Lavable ext.-supér.	25.
« Epais »	Lavable d'usage.	26.
« Crocodile »	Spécial, américain.	27.
« Boudruche »	Surfine supérieure	28.
« Bout américain »	Modèle très court.	29.
« Collection »	Mod. variés supér.	30.
« Échantillons »	Mod. variés extras.	20.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	49.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	12.

RECOMMANDÉ : « Latex » invisible et « Soie chair » lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, coché et fo. ENVOIS rapides, recomm. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pas d'envoi contre remb. à l'étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ

HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faubg. Montmartre (9^e boulevard)

Collaboration des plus éminentes personnalités de la Faculté de Paris

LE IMMENSE SUCCÈS
JOURNAL SECRET
REVUE MÉDICO-SEXUELLE

ACHETEZ aujourd'hui le Numéro 8
En vente partout 3 Frs

POLICE - MAGAZINE
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10, R.C. Seine 64-345.

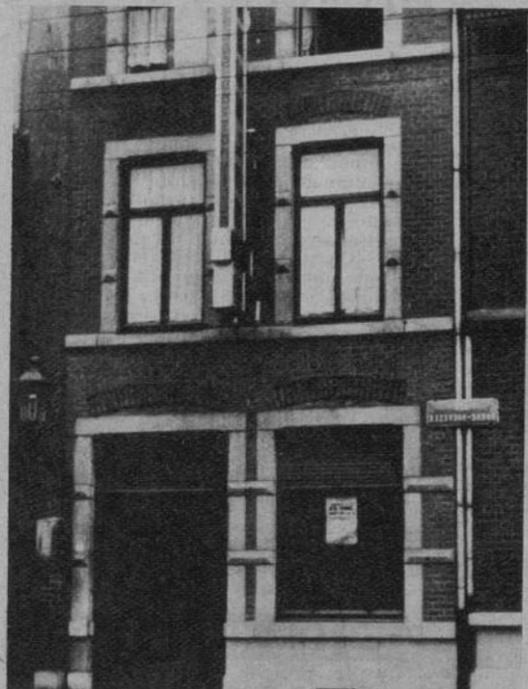
ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...
Un an (avec prime) ... 75 fr.
Un an (sans prime) ... 60 fr.
Six mois (sans prime) ... 35 fr.
ÉTRANGER...
Un an ... 70 fr.
Six mois ... 40 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

Le Gérant : J. ABEILLÉ.

1874-5-38. — IMPRIMERIE SPÉCIALE DE "POLICE-MAGAZINE"



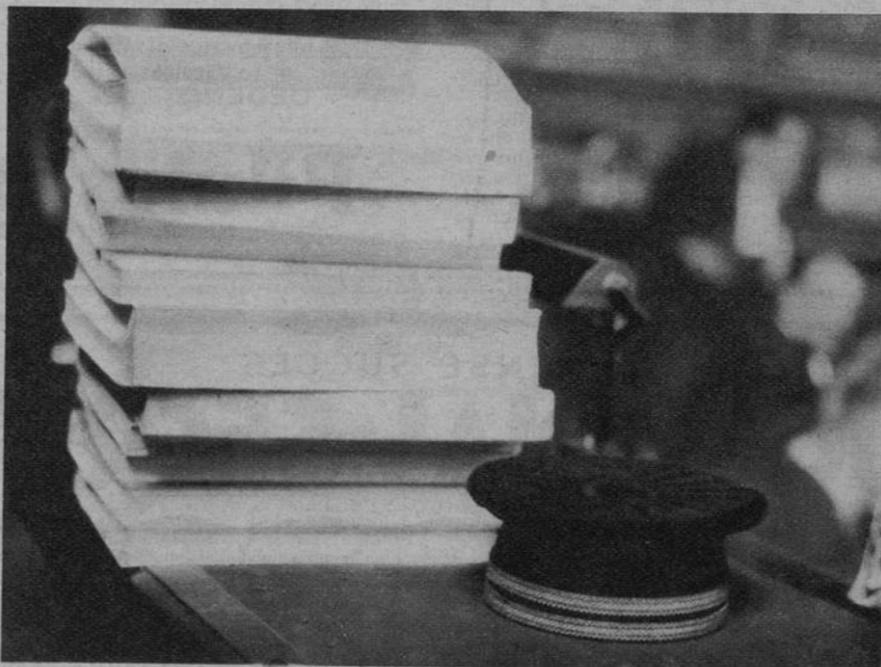
En Belgique se déroulent actuellement les débats d'une hallucinante histoire d'empoisonnement. Une femme Beckert, devenue veuve dans des circonstances suspectes, se liait avec des personnes âgées dont elle s'instituait la garde-malade. Tous ses clients moururent l'un après l'autre, après avoir absorbé « un thé terriblement amer ». Les bijoux et les valeurs disparaissaient en

même temps. On a trouvé chez la veuve Beckert des flacons vides de digitaline. A gauche : La maison qu'habitait la Brinvilliers belge, et où moururent le mari et une locataire. Au centre : Le parc de Liège où la veuve Beckert liait connaissance avec ses victimes. A droite : L'empoisonneuse. (Rap.)



Toujours pas trace des fils Simkov. Et, pourtant, les inspecteurs de police et la gendarmerie ont procédé, comme on le voit sur notre document, à des recherches approfondies aux environs de la carrière mystérieuse. (Safara.)

M^{me} Baudoin, dont deux fils aviateurs furent tués au front, et qui gardait chez elle un fusil mitrailleur et une mitrailleuse provenant d'avions allemands abattus, accusée d'être « cagoularde » et condamnée avec sursis, fit appel. Le tribunal de Versailles l'a acquittée. (Rap.)



Le procès, à Paris, des nommés Chipot, Renard et Garreau, compromis dans une vaste affaire d'escroquerie (émission de 3 600 traites fictives), s'est ouvert devant la Cour d'Assises de la Seine. On jugera de l'importance de l'affaire, du point de vue juridique tout au moins, à consta-

ter que les jurés auront à répondre à 22 642 questions ! On a installé à leur usage des lits dans le prétoire. De gauche à droite : Chipot ; l'impressionnant dossier des questions soumises au jury et, à droite, enfin Renard. (Safara.)